

TRIMESTRIEL

N° 105

Automne 2022

# LOU PASSADOU

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION DE BÉDOIN



[www.bedoin-mont-ventoux.fr](http://www.bedoin-mont-ventoux.fr)

**Bédoin**  
MONT VENTOUX



Actualités ..... 4

Les Travaux..... 12

La vie à Bédoin ..... 14

Dossier ..... 17

Histoire, culture & patrimoine ..... 23

Forêt biodiversité environnement ..... 27

La Vie associative ..... 29

Expression directe..... 34

Le coin des gourmets ..... 35

**Erratum** Une erreur s'est glissée dans notre n° 104. L'adresse mail d'Anaïs, écrivain public est la suivante : [anaisperin@gmail.com](mailto:anaisperin@gmail.com)

**LOU PASSADOU** Journal municipal d'information de Bédoin – Trimestriel gratuit – **N° 105 AUTOMNE 2022**

Mairie : 04 90 65 60 08 – Directeur de la publication : Alain CONSTANT – Rédactrices en chef : Emmanuèle VALERIAN, Dominique VISSECQ – Suivi de fabrication : Nathalie EYMERÉ. Ont participé à ce numéro : les élus municipaux, les agents municipaux et les membres de la commission « Lou Passadou ». Photos : Mairie de Bédoin – Tirage 2 000 exemplaires – Ne peut être vendu – Maquette et impression : Imprimerie MG, 84210 Pernes-les-Fontaines, 04 90 670 670.

**N**otre commune a vibré, cet été, au rythme de nombreux événements riches et variés. La programmation culturelle avec des concerts classiques, de jazz, de musique ancienne, et des rencontres littéraires a enchanté un public connaisseur venu nombreux à chaque représentation. Les plus petits n'ont pas été oubliés avec un spectacle de clowns poétique apprécié autant par les adultes que par les petits. Nos festivités, qu'elles aient été musicales, sportives ou bien encore agricoles ont permis de renouer avec cette convivialité qui nous caractérise au pied du mont Ventoux. Que soient associés à cette belle réussite collective les acteurs du tissu associatif, de notre économie locale et **les services municipaux** qui nous ont accompagnés de manière professionnelle.

**Le 4 septembre, une exceptionnelle journée dédiée à notre forêt communale**, la plus grande de France, est venue clôturer en apothéose cette séquence estivale. Une fois encore, ce sont nos mêmes agents municipaux qui ont été à pied d'œuvre pour mener ou superviser l'organisation sur le site emblématique de l'ancien hôtel de Perrache. **Le comité de pilotage, sous la direction de Jeanne CLAVIERE et de Gilles BERNARD – 1<sup>er</sup> adjoint – ont tenu et réussi un pari d'envergure régionale.** Secondés par **Fleur NA CHAMPASSAK**, notre chargée de communication, par l'ensemble des partenaires institutionnels, économiques, associatifs et bénévoles, ils nous ont offert un dimanche rempli de joie, de convivialité, de bonne humeur et de découvertes autour des métiers de la sylviculture. Mais cette 6<sup>e</sup> édition de la fête de la forêt nous a aussi rappelé **l'urgence d'agir pour notre planète**, en écho aux dramatiques incendies qui ont touché la France, tout comme au manque d'eau consta-



té partout dans notre pays. Si notre massif du Ventoux est épargné grâce au **remarquable travail des agents de l'ONF, de nos exploitants forestiers, du pastoralisme dans l'entretien des espaces et grâce à la vigilance de nos sapeurs-pompiers toujours mobilisés, il convient de renforcer d'autant plus la surveillance et les actions en matière de prévention des risques. Une réflexion sera, le 19 octobre, engagée avec ces mêmes partenaires, aussi précieux qu'indispensables.**

Les mois de juin, juillet et août ont aussi connu des temps forts en émotion. L'hommage rendu à **Éric MASSON**, policier tombé dans l'exercice de ses fonctions le 5 mai 2021 à Avignon, a bouleversé les autorités présentes, les participants et les habitants. La cérémonie « d'au-revoir » à « nos réfugiés ukrainiens », accueillis en mai dernier, a laissé place à une profonde nostalgie.

En effet, des liens d'amitié se sont tissés pendant ces jours d'échanges, de partage et de solidarité...

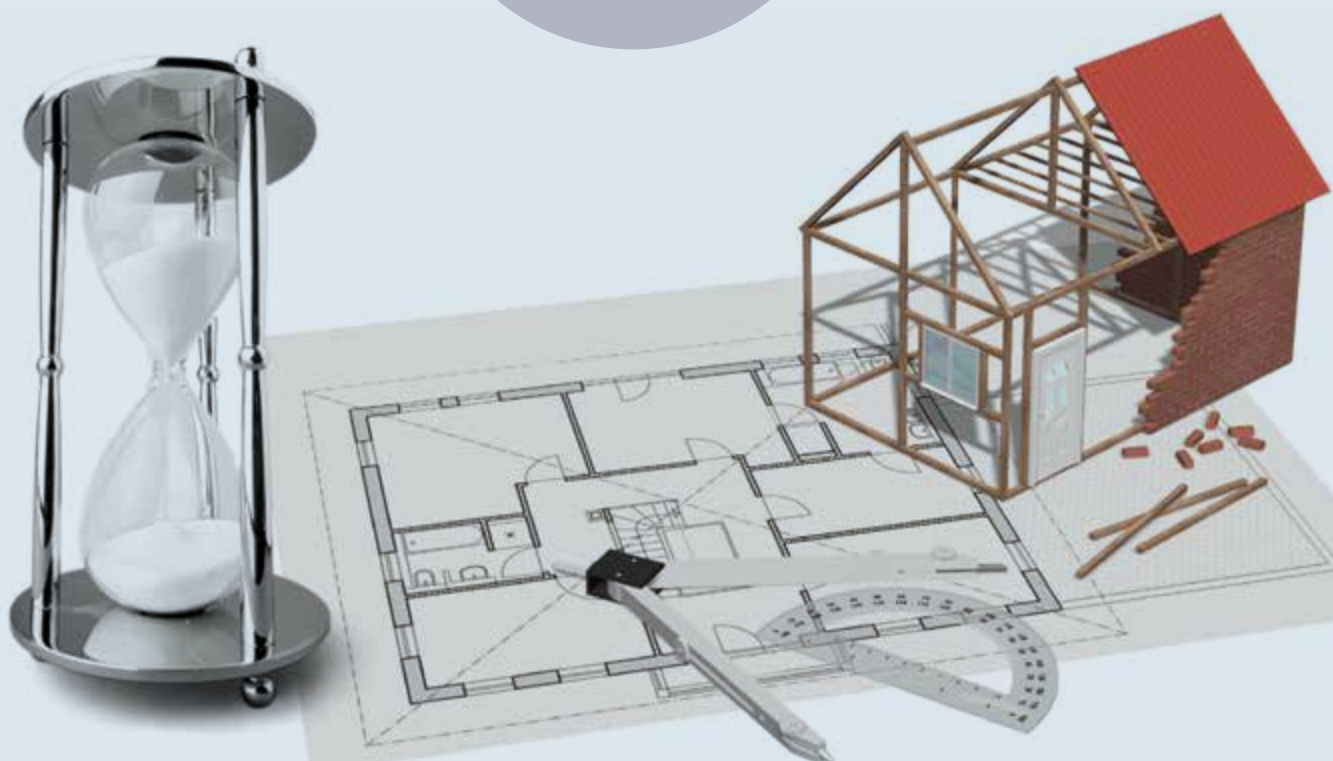
Enfin, cette période a été consacrée à poursuivre et à mener de nombreux chantiers. La priorité a d'abord été donnée à nos écoles afin que les bâtiments qui accueillent nos plus petits et tout le personnel enseignant et éducatif soient progressivement remis aux normes sécuritaires et énergétiques. Notre vaste plan municipal d'économies d'énergie se poursuit par des actions écologiques concrètes et au bénéfice de tous que ce soit dans les hameaux, en périphérie et au centre du village ; la lutte contre le réchauffement climatique étant dorénavant placée au cœur de notre action. Aussi, dans ce nouveau numéro de la revue municipale, **le bilan de la 2<sup>e</sup> année de mandat** pour lequel vous

m'avez accordé votre confiance en juin 2020 vous est proposé en page 4. Vous y trouverez l'ensemble des réalisations finalisées, inaugurées et lancées conformément aux engagements pris par mon équipe municipale et moi-même. Vous découvrirez aussi, **à l'heure où les vendanges s'achèvent, un dossier entièrement consacré aux vigneronns de notre territoire.**

Si le 1<sup>er</sup> septembre, accompagné de Carole PERRIN élue en charge des écoles, j'ai assisté à la rentrée réussie des enfants du village sur les bancs de l'école, je vous souhaite également un retour agréable vers vos activités professionnelles.

Bien à vous,

**Alain CONSTANT**, Maire de Bédoin,  
Vice-président à la CoVe



## ■ *Une équipe municipale qui vous rend des comptes Bilan de la deuxième année de mandat au service des Bédouinaises et des Bédouinais.*

Comme je m'y étais engagé, ainsi que les élus de la majorité, nous continuons à vous tenir informés de l'avancée des projets pour notre village.

### ► **Les travaux d'entretien et de réfection se poursuivent afin d'améliorer notre quotidien commun :**

Réalisation d'une rampe d'accessibilité entre l'ancien et le nouveau cimetière  
Aménagement de l'entrée du foyer du 3<sup>e</sup> âge.

Installation de nouvelles corbeilles de ville (centre culturel, salle des sports, place de la Clastre...)

Reprise d'un certain nombre de chemins en grave.

Taille de haies de cyprès ou de platanes  
Entretien et nettoyage du mobilier urbain.

Installation d'un banc en pierre parking Saint-Marcellin et remplacement de candélabres endommagés.

Fleurissement et embellissement de la commune.

Réhabilitation de nos jas, de nos fontaines et de la cabane du vallon des Pointes, ce sont autant d'actions réalisées en régie par nos agents du service technique.

### ► **La sécurisation routière est devenue réalité :**

Route de Flassan, la partie voirie délimitée avec le Département, l'aménagement des ralentisseurs et la réalisation du parcours piétonnier sont désormais à disposition des usagers. Le ralentisseur souhaité par les habitants à l'entrée du hameau de Sainte-Colombe est en place.

Le second dans le sens de la descente du mont Ventoux est programmé.

L'avenue Barral-des-Baux repensée au niveau du Tabac/Presse : des potelets amovibles ont été implantés afin de neutraliser le goulet d'étranglement formé par des véhicules garés et débordant souvent dangereusement sur la chaussée.

Mise en place des enrobés de l'intersection du chemin des Terrailers en remontant chemin des Remparts pour arriver devant l'entrée du cimetière achevée à l'issue de la mise en discrétion des réseaux.

Installation de coussins berlinois, chemin du Ménèque.

### ► **La prise en compte environnementale est visible sur toute la commune :**

Extinction nocturne de l'éclairage public.

Installation de 36 candélabres dont 15 nouveaux route de Flassan à faible consommation énergétique.

Enfouissement des lignes téléphoniques, de câbles électriques basse tension y compris dans le cœur historique du village (chemin des Remparts).

Remplacement des vieux équipements d'éclairage dans les ruelles du hameau des Baux : les ampoules énergivores de puissance 150 w ont été supprimées au bénéfice d'un équipement led de 30 w  
Ce vaste programme de transformation énergétique s'étalera jusqu'en 2026.

Nos écoles sont elles aussi associées à ce chantier avec une étude thermique sur les deux bâtiments.

Depuis septembre, le rachat des terrains intégrant le site des Demoiselles Coiffées est officiel : la signature des actes, sur place le 14 septembre, entérine un projet de protection environnementale qui s'inscrit déjà dans l'histoire de la préservation de notre patrimoine naturel.

### ► **Les projets engagés dès la première année de mandat avancent et se concrétisent progressivement :**

Jardins Familiaux et Partagés inaugurés et toutes les parcelles sont occupées Réfection des sols de la salle pluri-valente et du hall d'entrée de l'école maternelle.

Afin de répondre aux obligations de température dans les salles pour l'accueil au centre de loisirs, nous avons décidé la mise en place d'une climatisation réversible ainsi que le changement des menuiseries.

Pose de la première pierre du lotissement communal « Le Clos des Sables » pour nos jeunes Bédouinains qui marque l'aboutissement des démarches administratives pour entrer dans l'opérationnel et le concret.

L'aménagement des parkings route de Carpentras a commencé et la borne de recharge électrique est en service.

Lancement de la maîtrise d'œuvre et des travaux validé pour la création de la station de lavage phytosanitaire en faveur de nos agriculteurs.

Réhabilitation du chalet Manin quasiment finalisée.

Lancement d'une étude pour un jardin public route de Flassan, avec les parents d'élèves des écoles maternelles et primaires afin de définir un projet en totale adéquation avec les attentes formulées de longue date qui sont enfin prises en compte.

La démocratie participative se poursuit au gré des réunions publiques, des groupes de travail permettant aux élus de l'opposition de siéger et de la création du comité culture et patrimoine après celui dédié à l'environnement et à la biodiversité.

► **La maîtrise de la dépense publique se poursuit:**

L'excédent financier pour la section de fonctionnement en 2021 (recettes - dépenses) est de **663 000 €**, un excellent résultat dans un contexte contraint.

Les charges de personnel pour 2021, pratiquement identiques à 2020, témoignent d'une bonne gestion des ressources humaines en adéquation avec les besoins communaux.

Enfin après 3 emprunts consécutifs et impératifs entre 2018 et 2020 pour financer les projets lancés sur le mandat 2014-2020, élevant la dette communale à un record de **1 933 000 €** début 2021, le **désendettement a commencé.**

La dette, début 2022, était de 1 757 000 € soit 566 € par personne.

L'annuité totale pour le remboursement du capital et des intérêts est de 188 000 € par an, cette somme conséquente réduit fortement nos capacités d'investissements.

► **Avec les élus de la majorité, je poursuis un mandat de transparence, de proximité, d'écoute et de réalisation de projets en adéquation avec la réalité de notre territoire et de nos finances.**

Je reste fidèle aux engagements pris envers vous et pour vous en juin 2020.

Bien à vous,

**Alain CONSTANT**  
Maire de Bédoin

## ■ *Démocratie participative: seconde réunion publique*



► **Conformément aux engagements pris envers vous, la 2<sup>e</sup> réunion publique s'est tenue samedi 2 juillet dernier en salle du conseil municipal.** Les administrés du quartier nord de Bédoin ont répondu nombreux à l'invitation.

Aux côtés des élus, j'ai souhaité rappeler les projets en cours et présenter ceux

à venir sur l'ensemble de la commune. La sécurisation de la voirie et sa réfection, les problématiques de stationnement, la protection de notre patrimoine du Ventoux (Jas, fontaines, reboisement...), l'acquisition d'une parcelle quartier de la piscine pour la future résidence autonomie, la mise en place et l'action des comités consultatifs, les projets environnementaux, de

la station phytosanitaire, du parking route de Carpentras et celui de jardin public route de Flassan, ont été abordés, entre autres.

Une séquence réservée aux échanges avec les administrés présents et les élus qui a montré, une fois de plus l'importance de la démocratie participative pour penser l'avenir.

Merci pour cette dynamique et constructive participation!

**Alain CONSTANT**

**La prochaine réunion aura lieu le 5 novembre à 9 heures dans la salle du Conseil municipal. Elle concernera les habitants des hameaux et des campagnes. Venez nombreux.**

## ■ Pose de la première pierre du lotissement communal « Le Clos des Sables »

Lundi 7 juillet dernier, c'est en présence du député de la 5<sup>e</sup> circonscription, Jean-François LOVISOLO, du conseiller départemental, Max Raspail, des futurs propriétaires et des entreprises, que l'équipe municipale a officiellement lancé le chantier de la viabilisation du lotissement du « clos des sables » avec la pose de sa première pierre.

Porté par une commission élargie et sans précédent pour la commune, ce projet social et solidaire pour nos jeunes ménages Bédouinains s'annonce déjà comme une belle réussite. C'est entourés des membres de la commission « accession à la propriété », que nous avons eu le plaisir de couper le ruban inaugural. Au total ce sont neuf familles qui vont devenir propriétaires dans notre village, dans leur village, ici à Bédoin.



Après des démarches administratives et financières très contraignantes (règlement d'attribution, clauses anti-spéculatives, attribution des lots, définition du besoin, permis d'aménager, appel d'offres...) la présence d'un engin de terrassement sur le lieu nous fait basculer dans le concret et le réel.

Merci à la société Dall'Agnoia, à l'entre-

prise Colas, à Qualiconsult, à la société FGM, et à l'entreprise PLE pour la qualité de leurs offres en adéquation avec nos attentes.

Le sourire et la bonne humeur des enfants et des parents présents ont satisfait les élus et les entrepreneurs qui vont œuvrer ensemble pour une livraison de qualité dans les délais prévus.

Le calendrier prévisionnel de fin des travaux de viabilisation est prévu courant octobre.

Dès lors, les futurs propriétaires pourront déposer leur permis de construire. Désormais dans sa phase opérationnelle, ce projet, au bénéfice de nos jeunes, nous encourage dans nos mandats d'élus.

**Pascale BEGNIS,  
Stéphanie CIPOLLA et Gino FIN**

## ■ Stéphane Rabaglia à l'honneur

Accompagné de Cécile PAULIN et de Patrick ROSSETTI, j'ai assisté avec émotion et fierté à la remise des galons de commandant de sapeur-pompier de notre chef de centre Stéphane RABAGLIA, samedi 25 juin à Châteauneuf-de-Gadagne.

C'est dans le cadre de la Journée nationale des Sapeurs-Pompiers que cette très belle cérémonie a permis de rappeler à chacun d'entre nous le dévouement au quotidien de ces femmes et de ces hommes pour notre sécurité.

Après avoir été élevé au grade de commandant, Stéphane s'est également vu confier une nouvelle responsabilité, celle de Référent Volontariat pour 14 communes autour de Carpentras.

À mon tour de saluer celles et ceux, professionnels et volontaires, qui s'engagent pour les autres, en particulier la caserne de Bédoin et le SDIS84. Merci !

**Alain CONSTANT**



## ■ *Le mont Ventoux pour Éric Masson : hommage à un grand serviteur de l'État*

Jeudi 9 juin dernier, aux côtés du préfet et du sous-préfet de Vaucluse, de son unité le GDI84, de l'ensemble des forces de l'ordre, des militaires, des sapeurs-pompiers, des personnels d'établissements pénitentiaires, des autorités nationales et surtout de sa famille, Bédoin a salué la mémoire d'**Éric grand policier**, tombé dans l'exercice de ses fonctions le 5 mai 2021 à Avignon.

En marchant, en courant ou en pédalant jusqu'au chalet Reynard nous avons tous fait le maximum – malgré notre immense émotion – pour honorer, comme il se devait, Éric au parcours exemplaire et aux états de service exceptionnels. Sous les yeux de son épouse dont la dignité ne cesse de forcer l'admiration, de ses deux petites filles Anaïs et Laura, nous n'avons fait qu'un pour Lui. Amoureux du Ventoux, Éric venait



aussi souvent qu'il le pouvait s'entraîner sur ses pentes et s'y retirer avec sa famille auprès de ses beaux-parents, à Sainte-Colombe. Il fallait donc bien le Géant de Provence pour que reste gravé, à jamais, son nom, **celui d'un héros de la République**, celui dont le sacrifice continuera de résonner bien au-delà de notre département.

Grâce à D.R., président de l'association sportive de la CRS60, cet événement, tenu secret pour des raisons évidentes de sécurité, a rassemblé plus de 330 participants. Avec Mme la présidente du conseil du département, c'est bien naturellement que j'ai souhaité associer la mairie de Bédoin afin d'apporter tout notre soutien à la famille d'Éric et rendre hommage à celles et ceux qui s'engagent pour notre protection.

En accord avec les autorités compétentes et son épouse, j'ai souhaité faire – à titre posthume – citoyen d'honneur de la commune de Bédoin **Éric MASSON**, Commandant de Police, Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

Pour que sa mémoire demeure,

**Alain CONSTANT**

## ■ *La tarification sociale pour la restauration scolaire à Bédoin*

En début d'année, suite aux différentes analyses chiffrées portant sur la restauration scolaire, une réflexion a été engagée sur la tarification des repas afin d'amortir les surcoûts prévisionnels par rapport à la mise en place de la loi EGalim\*, mais aussi sur une part communale de plus en plus conséquente dans le coût unitaire du repas suite aux différentes hausses.

Cette réflexion intégrait la mise en place d'une tarification sociale progressive en laissant le coût unitaire à 2,80 € pour les plus faibles revenus. Début mars 2022, l'État a proposé aux communes éligibles à la dotation de solidarité rurale **des aides pour accompagner la mise en place d'une tarifica-**



**tion sociale pour les cantines scolaires.** Alors qu'en Vaucluse toutes les communes de moins de 10 000 habitants et les chefs-lieux d'arrondissement de moins de 20 000 habitants sont concernés par cette aide, **très peu de communes du territoire ont saisi**

**cette réelle opportunité.** À Bédoin nous avons très clairement souhaité nous engager dans cette démarche solidaire aidée.

Cette mesure permettra d'alléger les dépenses d'alimentation pour des familles, mais surtout elle donnera la possibilité à l'ensemble de nos jeunes écoliers de la commune d'avoir accès à un repas sain et équilibré à moindre coût,

mais aussi de partager des moments de convivialité garantissant ainsi une parfaite intégration sociale et scolaire pour toutes et tous.

Les grilles doivent comporter au moins trois tarifications progressives, calculées selon les revenus des familles ou

idéalement le quotient familial, dont au moins deux tarifications inférieures ou égales à 1 €.

Ainsi, une convention de financement avec l'État a été adoptée à l'unanimité lors du conseil municipal du 6 avril 2022. Ce conventionnement acté pour 3 ans, permet le versement à la commune d'une aide de 3 € par repas pour les tranches sociales correspondant à un quotient familial de 0 à 650 €.

La mise en place de cette tarification sociale aidée par l'état, permet également de ne pas augmenter, cette année, le coût unitaire de base du repas

fixé à 2,80 € depuis plus de 5 ans. En effet l'aide accordée permet d'amortir une partie des surcoûts subis (envolée des coûts de la restauration, des énergies et revalorisation du point d'indice des agents). La tarification actuelle à 2,80 € est l'une des plus basses des communes de la COVE, la moyenne des tarifs s'établit en effet à 3,20 €.

*N.B. :* La loi Egalim vise à garantir 1) l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire, 2) une alimentation saine, durable et accessible à tous.



## ■ Cérémonie de l'Appel du 18 juin

Parce qu'il est considéré comme le texte fondateur de la Résistance française, l'Appel du 18 juin du Général de Gaulle - prononcé sur les ondes de la BBC à Londres - demeure le symbole du refus de la défaite.

Alors que la veille, le régime de Vichy avait annoncé la signature d'un armistice avec l'Allemagne, le Général de Gaulle exhorte tous les Français qui le peuvent à entrer en résistance face à l'Allemagne nazie. Dès l'été 1940, des milliers de volontaires rejoignent ainsi les rangs de Forces Françaises Libres qui poursuivent le combat aux côtés des Alliés. L'armée des ombres se lèvera contre l'occupant nazi pour que « quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance ne s'éteigne pas ».

Merci aux anciens combattants, aux participants et aux élus qui ont tenu à honorer, de leur présence, l'appel historique du Général de Gaulle malgré une chaleur accablante.

**Emmanuèle VALERIAN**

### Nouvelle grille tarifaire en vigueur à partir de début septembre

Quotient Familial	Tarifs pour les enfants dont les parents résident sur la commune
De 0 à 400€	0,70 €
De 401 à 650€	1 €
Supérieur à 650€	2,80 €

## ■ Rencontre avec Madame Dominique Santoni, présidente du Département

Le 19 juillet dernier, et suite à une demande de rendez-vous formulée auprès de Madame la présidente du Département, Dominique Santoni, Monsieur le maire Alain CONSTANT et le 1<sup>er</sup> Adjoint Gilles BERNARD ont été reçus afin d'évoquer un certain nombre des dossiers communaux importants pour les Bédouinains.

Le sujet essentiel que nous avons abordé en priorité auprès de la représentante de l'institution, est la création d'une piste cyclable entre Bédoin et Saint-Estève. Cette portion de route, historiquement la plus fréquentée du département par les cyclistes, n'a jamais été inscrite au projet d'un éventuel aménagement, malgré un besoin évident.

Pour rappel, la zone de vie entre ces deux points est marquée par un nombre croissant d'habitants au sein des hameaux et des campagnes. Nos admi-

nistrés subissent depuis bien trop longtemps ces désagréments liés à un trafic important et constaté au fil des années. Une réunion de travail est actée pour évoquer ce sujet et sa faisabilité auprès des services départementaux.

D'autres dossiers ont été abordés avec Madame la présidente comme les mesures compensatoires sur la partie sommitale, les maisons cantonnières (Jamet et la Grave)...

Un échange fort constructif qui laisse présager, pour nos demandes légitimes, une écoute favorable en faveur de nos concitoyens.

**Gilles BERNARD**





## ■ *Alexia, l'étoffe d'une championne*



► Honorer un, une habitante du village est un moment exceptionnel. Aux côtés d'Alain CONSTANT, j'ai participé à la remise de la médaille de la ville à notre Bédouinaise Alexia COUDRAY au titre de son impressionnant palmarès sportif et de son engagement.

Professeur d'EPS reconnue et appréciée, Alexia ne cesse de se distinguer au gré des compétitions qu'elle enchaîne avec une aisance et une régularité « à couper le souffle ».

Ses qualités humaines, son humilité face aux défis qu'elle se lance à chaque participation en trail, font d'elle une immense championne qui s'installe sur les plus hautes marches des podiums. Ce goût du collectif, ce partage de l'effort et des émotions qu'Alexia envoie en direction des jeunes générations et de nous tous, donnent une sacrée leçon d'abnégation et de bienveillance les uns envers les autres.

Merci Alexia et bons « runs » à venir!

**Dominique SOUMILLE**

## ■ *Paulin Reynard, élu Capoulié du Félibrige*

► Lundi 6 juin dernier, à l'occasion de la Sainte-Estelle du Félibrige en Arles, le majoral Paulin REYNARD a été élu Capoulié (Président) du Félibrige par ses pairs.

Enfant du village, Paulin devient à 31 ans le 16<sup>e</sup> et plus jeune grand maître – depuis Frédéric MISTRAL – de l'association Félibrige qui fait rayonner le provençal. M. le maire Alain CONSTANT a honoré Paulin de la médaille de la ville en reconnaissance de son engagement à promouvoir cet héritage transmis par Frédéric MISTRAL. Cette distinction symbolise toute cette passion – qui est la nôtre – mise au service de la défense de la culture régionale.

**Dominique VISSECO**



## ■ *Remise de dons aux écoles par le semi-marathon du Ventoux*



Le 31 juillet dernier s'est tenue la 10<sup>e</sup> édition du semi-marathon du Mont Ventoux (SMV). Après deux années d'absences dues à la pandémie, l'association du SMV, réunie autour de Bertrand DELHOMME, son président, a parfaitement assumé la tâche confiée par M. le Maire, Alain CONSTANT, organisateur historique de l'événement. Plus de 500 coureurs se sont élancés dans l'ascension pour cette édition de retour.

Les organisateurs du SMV sont aujourd'hui fiers de reverser une partie

des fonds collectés par les inscriptions à l'école communale du village. Ils tiennent à saluer la mobilisation exceptionnelle de tous les bénévoles, dont de nombreux parents d'élèves, et en profitent pour remercier chaleureusement M. le Maire pour son soutien actif ainsi que les services techniques de la mairie pour leur engagement.

Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la prochaine édition qui se tiendra le 30 juillet 2023. À vos baskets!

**Dominique SOUMILLE**

## ■ *Le club de football Ventoux Sud reçu à la mairie*

Le 30 juin, nous avons tenu à recevoir et à honorer le club de football local Ventoux Sud. L'année 2021-2022 a été prolifique en titres et victoires pour ce club emblématique de Bédoin.

Dans la catégorie U15 nos jeunes footballeurs ont terminé premiers de leur championnat de D3. Les féminines U17 se sont inclinées sans démeriter en finale de la coupe Griollet face à Caderousse.

Dans la catégorie U19, face à une bonne et valeureuse équipe de USR Pertuis, nos « petits » ont renversé, à la dernière minute, la situation en s'imposant aux tirs au but! Quelle fin



de journée mémorable pour les joueurs mais aussi pour nous, supporters, élues et le maire Alain CONSTANT présent à nos côtés pour soutenir notre club!

Merci à nos sportifs et à leurs dirigeants toujours très impliqués afin que nos jeunes puissent découvrir les valeurs du sport collectif: l'altruisme, l'abnégation, la tolérance, la bienveillance, l'entraide et le respect des règles.

Nous poursuivons, au quotidien, l'accompagnement et le développement sportif et associatif sur la commune.

Merci Olivier, Romain, Neness, Chems, Baptiste, Redoine, et à tous ceux qui ont participé à cette formidable aventure humaine pour cette consécration!

**D. SOUMILLE, C. PERRIN**

## ■ *Conseil municipal du 24 mai 2022*

► **Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 10 avril 2022**

### **1. Convention de servitude au profit d'ENEDIS**

Le conseil décide à l'unanimité la convention de servitudes: l'entreprise a besoin de remplacer un poste de transformation et d'installer des câbles de haute et basse tension souterrains sous les parcelles G758 et 308, propriétés de la commune.

### **2. Convention de servitude au profit du syndicat des eaux de la région Rhône Ventoux**

Le CM approuve à l'unanimité la convention de servitude avec le SMERRV droit de passage perpétuel pour les parcelles F 990 et G1626 appartenant à la commune près de la Mayre et chemin des Sablières.

### **3. Aménagement d'une aire d'accueil pour les visiteurs à l'entrée du village le long**

### **de la route départementale D 974**

La commune souhaite mieux encadrer les flux touristiques saisonniers et mettre en place une meilleure cohabitation entre habitants et visiteurs. Un projet d'aménagement d'une aire d'accueil dédiée aux visiteurs avec des services (toilettes, aire d'accueil vélos, station de lavage, borne de recharge, informations sur les activités touristiques...) est envisagé. Le coût prévisionnel est estimé à 820 476 euros HT pour les travaux et 112 180 euros pour l'AMO. Le projet ne sera porté à terme que sous réserve de l'obtention de financements.

Le CM approuve à la majorité (4 abstentions: M. O.MERCIER, Mme Y CHARRETEUR, M. M.PAPE et Mme A.CAPPOZZO) le principe de l'aménagement d'une aire d'accueil dédiée aux visiteurs.

### **4. Acquisitions foncières: site des Demoiselles Coiffées.**

Le CM a déjà approuvé l'acquisition de plusieurs parcelles sur ce site en vue de sa protection et de sa labellisation en ENS. La commune a sollicité d'autres propriétaires pour accroître le périmètre protégé.

Le CM approuve à l'unanimité un échange foncier entre la parcelle B 1476 (Domaine privé de la commune) de 4820 m<sup>2</sup> et la propriétaire des parcelles B 191 et B 192 de 5850 m<sup>2</sup> avec le versement d'une soulte de 11 700 € (au prix de 2 € le m<sup>2</sup>) et donne un avis favorable à la demande de classement en ENS auprès du Département du Vaucluse.

### **5. Hameaux des Baux et de Sainte Colombe: Redevance d'occupation du domaine public**

La tarification établie en 2015 était la même pour le centre-ville et les hameaux. La nouvelle tarification tient compte de la moindre fréquentation touristique.

Le CM décide à l'unanimité d'approuver les tarifs pour les occupations du Domaine public pour les terrasses, étales et autres supports commerciaux, applicables dès 2022.

### 6. 3<sup>e</sup> Programme local de l'habitat – Avis

Le CM décide à la majorité (1 voix contre : M. Patrick CAMPON) de donner un avis favorable au 3<sup>e</sup> programme local de l'habitat 2022-2028 de la Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin.

### 7. Convention d'habitat à caractères multisites

La signature de la convention avec la CoVe et la commune de Bédoin permettra de faciliter la réalisation d'un programme de logements (site des Sablières: Chemin des Bérards) en permettant de bénéficier de l'appui et de l'expertise techniques de la CoVe et de l'EPF PACA

Le CM approuve à l'unanimité la convention bilatérale entre la CoVe et la commune permettant de définir les modalités d'intervention de chaque acteur de la convention habitat à caractères multisites.

### 8. Installations photovoltaïques – Appel à manifestation d'intérêt

Le CM décide à l'unanimité d'approuver le programme d'installation photovoltaïque en toiture et en ombrière sur les vestiaires du stade municipal et sur le site du camping municipal « La Pinède », d'autoriser M. le maire à lancer un appel à manifestation d'intérêt et à procéder à la sélection du candidat final en vue de la délivrance d'un titre d'occupation temporaire du Domaine public.

### 9. Création du comité consultatif « Culture et Patrimoine »

Ce comité consultatif permettra de créer un lieu d'échanges, d'écoute, de propositions sur les thématiques liées au développement d'actions culturelles, à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine de la commune.

Le comité sera composé de M. le maire, membre de droit et de 13 membres : 5 élus (3 de la majorité et 1 conseiller mu-

nicipal par groupe minoritaire) et de 8 membres de la société civile âgés de plus de 16 ans.

Le CM décide à l'unanimité d'approuver la création du comité consultatif Culture et Patrimoine et la désignation de Mme Dominique VISSECQ en tant que présidente, de M. Romain DETHES, de M. Jules DONZELOT, de Mme Yannick CHARRETEUR, de M. CAMPON en tant que membres du Comité. Le CM donne un avis favorable au règlement intérieur du comité.

### 10. Convention avec le Département de Vaucluse

Le CM approuve à l'unanimité d'approuver la convention d'installation et d'exploitation du réseau WIFI touristique sur les sites du parking Saint-Marcellin et de l'aire de stationnement Route de Carpentras ; de dire que cette occupation du Domaine Public est consentie à titre gracieux pour une durée de 2 ans.

### 11. Admission en non-valeur

Le CM refuse à l'unanimité d'admettre en non-valeur les créances dont était débiteur l'ancien comptable de la collectivité (aujourd'hui décédé) pour la période 1994-1998 envers la commune de Bédoin aux termes du jugement prononcé par la chambre régionale des comptes (5 août 2001). Ces admissions en non-valeur concernent le budget Forêt (13 385,02 €) et le budget principal (23 820,24 €). Le CM autorise M. le maire à effectuer toutes démarches et formalités utiles en lien avec ce dossier.

### 12. Fonds de concours

Le CM décide à l'unanimité d'approuver le versement par la CoVe d'un fonds de concours dit de solidarité communautaire d'un montant de 122 682 euros pour l'année 2022.

### 13. Travaux chemin des Florans- Convention fonds de concours avec le syndicat d'énergie vauclusien

Le CM décide à l'unanimité d'approuver la convention de fonds de concours à signer avec la SEV au titre des travaux d'éclairage public dans le cadre de l'aménagement et sécurisation du chemin des Florans.

### 14. Subvention aux organismes de droit privé

Le CM décide à l'unanimité d'accorder une subvention de fonctionnement de 200 € au profit de l'association « Tracteurs rétro de Vaucluse » et d'accorder une subvention exceptionnelle au profit du « Tennis club de Bédoin » de 1 100 € (Fêtes des hameaux et du village).

### 15. ALSH « Les aventuriers du Ventoux » – Séjours été 2022

Le CM décide à l'unanimité l'organisation par l'accueil collectif « Les aventuriers du Ventoux » de 2 séjours pendant l'été 2022 et de fixer les tarifs selon le quotient familial et selon le lieu de résidence (Bédoin et hors commune).

### 16. convention d'objectifs et de financement avec la CAF de Vaucluse

Le CM décide à l'unanimité d'approuver la convention d'objectifs et de financement « Prestation de service accueil de loisirs sans hébergement extrascolaire » pour 2022-2025.

### 17. Lotissement Le clos des sables – Attribution de lots.

Le CM décide à l'unanimité d'attribuer les lots du lotissement. 9 lots sont créés d'une superficie de 405 à 416 m<sup>2</sup> et des prix au m<sup>2</sup> entre 195 € et 200 € au m<sup>2</sup>. Le notaire de Bédoin est désigné afin de rédiger les actes sous seing privé (promesses de vente et d'achat) ainsi que les actes authentiques correspondants.

### 18. Médiation préalable avec le centre de gestion – Convention avec le Centre de gestion

Le CM décide à l'unanimité d'approuver l'adhésion de la commune au dispositif obligatoire proposé par le centre de gestion de Vaucluse.

### 19. Comité social territorial : Fixation du nombre de représentants du personnel, institution du paritarisme numérique.

Le CM décide à l'unanimité de créer un comité social territorial (CST) compétent pour les agents de la commune de Bédoin, de fixer à 5 le

nombre de représentants titulaires du personnel et en nombre égal le nombre de représentants suppléants, de maintenir le paritarisme numérique et le paritarisme de fonctionnement.

### 20. Création d'emplois non permanents

Le CM décide à l'unanimité de créer 2 emplois non permanents relevant du grade d'adjoints d'animation à temps complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier.

### 21. Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions et de

### l'engagement professionnel – Actualisation.

Le CM vote à l'unanimité l'attribution du RIFSEEP au profit des agents de maîtrise et adjoints techniques (catégorie C), des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques (catégorie B) et des adjoints du patrimoine (catégorie C).

### 22. Cession véhicule communal – Délibération rectificative de la délibération n° 2022-020 du 6 avril 2022

Le CM décide à l'unanimité de la délibération du 6 avril 2022 en fixant le prix de cession du véhicule tracteur MB

1500 de marque Mercedes à un montant de 19200 € HT.

### Information

L'état des décisions du maire pour la période du 05/04/2022 au 06/05/2022 est consultable sur le site de la mairie.

*NB*: Le compte rendu résumé des délibérations du Conseil municipal publié dans Le Passadou n'a aucun caractère officiel. Le registre des délibérations est à la disposition du public pour consultation en mairie ou sur le site de la mairie: [www.bedoin-mont-ventoux.fr](http://www.bedoin-mont-ventoux.fr)

## LES TRAVAUX

### ■ Point travaux printemps-été

#### Chemin des remparts ➡

Après la réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées, le réseau d'éclairage public a été revu avec la pose de nouveaux candélabres LED. Le rendu esthétique surtout le long des remparts est magnifique. Début juillet, la mise en place du nouvel enrobé a finalisé le projet. L'aménagement de places de stationnement a été matérialisé par un marquage au sol.

#### Chemin des Florans

Nous avons programmé la réfection totale du chemin des Florans du monument aux morts jusqu'à l'entrée du domaine des Florans. Sur cette portion la création d'un éclairage public LED est en cours. Les enrobés ainsi que le traçage au sol sont programmés pour mi-octobre.

#### Chalet Manin ➡

Les travaux de réhabilitation sont terminés en intérieur, la vêtue extérieure en cèdre du Ventoux est posée. L'aménagement extérieur avec sa terrasse viendra terminer cette belle rénovation qui s'intégrera parfaitement à l'environnement existant.



# LES TRAVAUX

## Groupe scolaire

Pendant les vacances scolaires, nous avons mis en place des pompes à chaleur réversibles dans la salle plurivalente de la maternelle, la salle d'activité au-dessus de la cantine et la salle d'accueil de l'ALSH.

Un nouveau sol souple a été posé dans le hall d'accueil de la maternelle, ainsi que dans la salle plurivalente.

Un bon nombre de travaux ont été réalisés en régie (plomberie, peinture, travaux sur toiture et différents aménagements) afin de garantir une meilleure qualité d'accueil pour nos enfants et enseignants.



Sol souple école maternelle

## Centre culturel

Remplacement des interrupteurs dans les sanitaires par des capteurs de présence afin de ne plus avoir de lumières qui restent allumées.

## Cabane vallon des pointes

Remise en état de la cabane avec les bénévoles bédouinais avec les planches en cèdre du Ventoux.

## Voirie

Campagne de marquage au sol.

Travaux sur certains chemins en grave. Installation de quilles afin de sécuriser certains espaces publics.

Mise place d'une signalétique routière 30 km/h chemin de la Garenne & Mènèque.

Installation de coussins berlinois sur le chemin du Mènèque suite à des doléances historiques des riverains.

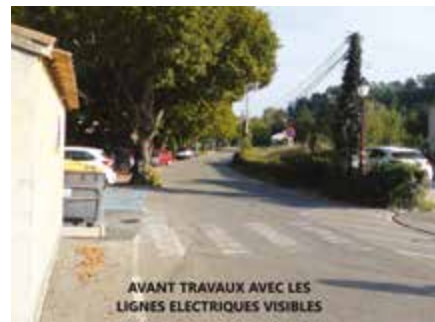
Acquisition d'un nettoyeur haute pression autonome (moteur thermique avec réserve d'eau de 400 litres afin de faciliter le nettoyage urbain).



Réparation de grosses fuites d'eau au cimetière et au groupe scolaire. Campagne d'effarouchement des étourneaux pour limiter les nuisances olfactives et sonores.



Finalisation des travaux route de Flassan (trottoirs et éclairage public). ↓



Mise en place d'un poteau incendie sur le chemin des Sablières.

## Éclairage public et autres

Installation d'horloges, modification du câblage afin de mettre en place l'extinction nocturne sur la commune et garantir un maintien plus tardif de l'éclairage du cours.

Installation et mise en service d'une borne de recharge électrique sur le parking de la route de Carpentras. ↓



Passage de l'éclairage public du hameau des Baux en LED.

► Les sollicitations durant la saison estivale ont été nombreuses pour les services techniques et la police municipale pour toutes les manifestations organisées sur la commune (fêtes votives, spectacles culturels, manifestations sportives fête de la forêt, animations des associations...). Professionnels et disponibles, ils ont contribué à toutes ces réussites.



## ■ *La transhumance, les jas et les tracteurs : le terroir mis à l'honneur*

► Samedi 11 juin la traditionnelle traversée du village par le GAEC MONTAGARD a, une fois de plus, enchanté les plus petits comme les plus grands.

Mais cette année, les 3 000 têtes du troupeau ont été accompagnées pour leur estive par les tracteurs « Ventoux Rétro Véhicules » et Agnès MARCO venue dédicacer spécialement son

dernier ouvrage *Ventoux, à la découverte des jas*.

En provenance de tout le département, et parfois même de plus loin, les spectateurs ont acclamé et applaudi cette tradition ancestrale, temps fort de la vie pastorale. Une édition 2022 sous le signe de la réussite et de la valorisation de notre héritage rural. À l'année prochaine !

### Bienvenue à Pista Cycling Café

Vicky et Jean Sébastien dans leur café vélo : restauration et vente d'articles de sport • Adresse mail : [contact@pista.cc](mailto:contact@pista.cc) – Tél. : 04 13 07 58 69

### Information Agendas 2023

Chaque fin d'année vous êtes très nombreux à nous solliciter afin de connaître la date de distribution de cet outil d'organisation de votre quotidien. **Dès le 15 décembre prochain, les agendas 2023 seront disponibles à l'accueil de la mairie ainsi qu'à la bibliothèque municipale. Les personnes qui souhaitent se le procurer pourront le faire avant le 1er janvier 2023 et ne pas attendre la distribution conjointe revue municipale agenda.**

Nos commerçants et nos artisans

participeront, comme à l'accoutumée, à son élaboration et vous retrouverez toutes les informations administratives et autres qui vous sont utiles. Pour celles et ceux qui ne peuvent se déplacer pour raisons personnelles ou professionnelles, l'agenda 2023 sera distribué avec la revue municipale *Lou Passadou* n° 106 début février 2023. D'ici là, je vous souhaite un bel automne !



Alain CONSTANT



► Durant l'hiver 2020-2021 puis 2021-2022 la commune a mis en place une extinction nocturne de l'éclairage public de 23h00 à 6h00 du début novembre jusqu'au week-end de Pâques.

Afin de poursuivre sa maîtrise des consommations d'énergie et des dépenses financières, de réduire l'impact de la pollution lumineuse sur l'environnement et la biodiversité, la municipalité a décidé d'étendre à l'année l'extinction nocturne de l'éclairage public depuis le 14 septembre dernier.

### La planification est la suivante

#### De Pâques à fin octobre

- De 23h00 à 6h00 pour les périphéries du village et les hameaux hors Sainte Colombe et les Baux
- De 00h00 à 6h00 Sainte Colombe, les Baux et le village excepté pour le Cours qui bénéficiera d'une prolongation d'une heure de l'éclairage public, soit 1h00 – 6h00 du matin

#### De début novembre au week-end de Pâques

- Extinction de 23h00 à 6h00 comme précédemment.

En effet, et après échanges avec les commerçants de l'avenue Barral-des-Baux, M. le Maire a souhaité adapter la mesure en fonction de l'activité commerciale du centre du village en période estivale.

Lors des festivités de fin d'année et de l'été, l'éclairage public ne sera pas soumis, pour des raisons événementielles évidentes, aux mêmes normes.

Cécile PAULIN  
et Patrick ROSSETTI

## ■ Au revoir et bonne route à nos réfugiés Ukrainiens

Le 12 mai, 20 ukrainiens, rejoints par 20 autres une semaine plus tard sont arrivés à l'ancien EHPAD Albert-Artilland de Bédoin.

La municipalité, les bénévoles, les services municipaux avaient pu remettre en état (ménage, évacuation des encombrants, remise en service de l'eau et de l'électricité) l'établissement fermé depuis plus d'un an...

Tout de suite, un grand élan de générosité de la part des habitants de Bédoin, du CCAS, du nouvel EHPAD, de l'association « Les Restos du cœur » des intervenants de l'association Pierre Valdo qui se sont rendus disponibles pour apporter confort aux familles, ainsi que des cours de français (merci Arlène et Véronique), de couture (merci Marlène) et d'arts plastiques (merci Moira).

Merci aux commerçants pour le goûter, les petits verres en terrasse... ainsi que



l'entrée à la piscine municipale très appréciée par cette forte chaleur.

Le 2 août dernier, les services de l'État ont prévenu la commune du départ imminent de « nos réfugiés ». Et voilà que la nostalgie des liens tissés s'installe déjà.

C'est ainsi que le jeudi 11 août en fin de journée à l'ancien EHPAD, a eu lieu dans une grande émotion, une petite cérémonie « d'au revoir ».

Christian Guyard, secrétaire général de la préfecture de Vaucluse, a remercié « l'action admirable du maire Alain Constant, de sa municipalité et des ha-

bitants dans l'accueil et la prise en charge des familles ». Ils ont permis l'accès à un hébergement décent et fonctionnel aux familles, tandis que la prise en charge des repas se faisait via le nouvel EHPAD.

Désormais les personnes vivront à Orange dans un hôtel

presque en centre-ville, cela leur permettra de mieux s'insérer dans la vie sociale et quotidienne. La plupart des réfugiés est dans une démarche d'insertion professionnelle, que ce soit via l'apprentissage du français ou de la recherche de travail.

Une page se tourne, bon vent à tous, et que chacun puisse enfin envisager un retour dans son pays.

Vous allez nous manquer, bonne route et au revoir...

**E. COLSON-BARNICAUD**

## ■ L'été à la piscine et au camping municipal.

Le démarrage de la saison estivale a été très compliqué notamment pour recruter le personnel comme dans tout le département de Vaucluse. Dans l'obligation de mettre en conformité le traitement obsolète de l'eau et satisfaire les préconisations liées à la visite de conformité du camping, l'ouverture intégrale a été légèrement différée.

Pour le recrutement, notamment sur les postes de surveillants de baignade, l'été 2022 a connu une pénurie de demandes de la part des saisonniers et certaines communes n'ont pas réussi à ouvrir leurs bassins au public. Début juillet l'effectif, suite à deux désistements de dernière minute n'était pas suffisant pour une ouverture 7/7. Dans l'urgence nous avons dû recruter deux personnes pour pallier ces absences afin de garantir une ouverture



quotidienne jusqu'à fin août.

La fréquentation de la piscine en juillet et début août est historique et sans précédent *a contrario* de la fréquentation du camping globalement en baisse. La canicule est la principale cause de ce recul constaté sur l'aire de camping-car ou on a malheureusement cumulé l'impact climatique et des tarifs élevés sur le carburant.

Je tiens à saluer le travail de qualité fourni par tous les intervenants sur le camping et la piscine, avec une mention pour le gérant du camping piscine Francis et Sébastien pour la gestion de la surveillance des bassins.

À noter que le tandem historique de la buvette a décidé de prendre une retraite bien méritée après plus de 30 ans de service auprès des Bédouinains et des vacanciers.

Nous connaissons tous cette belle et longue histoire qui lie Martine et Nanou à ce lieu convivial et l'émotion était palpable lors de la soirée d'adieu.

Bon vent Nanou, bon vent Martine, bon vent Francis et surtout merci au nom de tous les Bédouinains

**Pascale BEGNIS  
et Alain CONSTANT**

# LA VIE À BÉDOIN

Merci aux artistes, aux musiciens et aux participants venus très nombreux pour une édition « festivités 2022 » réussie !  
À l'année prochaine !





## ■ *Cave Terre de Ghaya : entre père et fille !*

Ouvert au public en 2019, ce caveau, exploité et géré par Chokry et sa fille Coralie, se situe à l'entrée du village, autour de 30 ha de vignes en raisins de cuve trois couleurs et de 5 ha d'oliviers. L'administratif et la commercialisation pour le chef d'exploitation Coralie, et tout le travail de la vigne et de l'oliveraie pour Chokry, vigneron et viticulteur.



### Quel est votre mode d'exploitation ?

Dès 2019 nous avons pratiqué une culture raisonnée visant à optimiser l'usage des pesticides. Depuis

2020, nous nous sommes convertis en 100 % avec une mise en œuvre de moyens techniques et de pratiques agricoles conformes au respect de l'environnement.

Notre travail de la vigne est rythmé par la taille de novembre à février, par le traitement d'avril à juillet et enfin par les vendanges – à la machine - de fin août à septembre. Un employé à l'année accompagne mon père dans les terres et, pour la haute saison, le recours au personnel est indispensable.

### Quels sont vos axes de commercialisation ?

80 % de la vente se fait en direct aux particuliers à la cave tandis que les 20 % restants se répartissent chez les professionnels locaux de la restauration. Cette année, une première palette a été expédiée en Chine.

Nous organisons, l'été, trois événe-

ments autour de dégustations et d'animations musicales : les habitants mais aussi les touristes nous rejoignent grâce aux réseaux sociaux et à notre site qui fonctionnent bien. Durant le confinement, les nouvelles technologies nous ont permis de poursuivre notre activité commerciale, limitant ainsi les répercussions de la pandémie.

### Quel impact dû au changement climatique ?

La terre va mal, elle souffre et cela s'annonce compliqué pour limiter les dégâts. Sur notre territoire, la diminution des récoltes est réelle et la chaleur accrue fait monter la teneur en alcool de nos vins. Des recherches scientifiques sont en cours pour en limiter le degré.

Ici, au domaine, nous avons mis en place des récupérateurs d'eau : ce sont 5000 litres captés lors des pluies qui servent à nettoyer le matériel et les cuves.

## ■ *Rencontre avec Christophe et son domaine Le Van*

En décembre 2017, Christophe reprend le domaine avec le désir de préserver et d'améliorer la typicité des vins du domaine. Installé à 280 m d'altitude, le vignoble bénéficie d'un climat presque méditerranéen et tempéré par la proximité du mont Ventoux. Avec ses 7 hectares en exploitation, le domaine est entièrement labellisé Bio depuis 1994.

### Quel est votre mode d'exploitation ?

Notre mode de culture est traditionnel, artisanal et classique. Ici tout est fait à la main, de l'entretien de la vigne aux vendanges. Nous n'utilisons aucun produit chimique, ni de synthèse. Le cuivre et le soufre pour traiter, la biodiversité entre les pieds de vignes et nous développons la pratique de la vendange en « vert ». Grâce à ce procédé, la plante est allégée et va ainsi puiser l'eau au mieux et le plus efficacement dans notre sol argileux. Au domaine, nous ne sommes pas dans un rendement

massif : la qualité prime pour obtenir un bel équilibre et une élégance marquée pour nos vins. J'ai d'ailleurs gardé les services de l'ingénieur agricole et de l'œnologue qui travaillent au vignoble depuis de nombreuses années, bien avant mon arrivée. Ils maîtrisent parfaitement le terroir. Au niveau des cuves, nous avons fait le choix du béton et de l'inox en plus des fûts.

### Quels sont vos axes de commercialisation ?

Mon employé, Antoine, gère toute cette partie et la développe. D'abord, il



y a la vente au caveau qui fonctionne très bien. Nous nous distinguons aussi dans les salons et auprès de cavistes. Mais le positionnement local reste le plus rentable: le Vaucluse et la région Sud sont les premiers demandeurs et consommateurs de nos rosés, blancs et de plus en plus les rouges. Depuis juin 2021, il y a une vraie dynamique des ventes: l'après confinement a été marqué par une reprise qui laisse augurer des bénéfices confortables.

### Quel impact dû au changement climatique ?

L'AOC Ventoux a mis l'accent sur cette évolution du climat. Beaucoup de réflexions sont en cours avec des axes de travail qui se mettent en place. Ici, le domaine souffre peu de la sécheresse grâce à son sol très argileux. Pour autant, les tendances sur les vins évoluent. Il faut repenser des cépages qui résisteront mieux à l'évolution climatique. La question qui se pose aussi est: comment moins émettre de gaz carbonique alors que nos mécaniques agricoles ne sont pas dotées des techniques utilisées sur les véhicules modernes... Le sujet est complexe mais sur la capture du gaz carbone, l'agroforesterie est de plus en plus envisagée. Le concept mérite d'être testé: je vais prochainement planter des haies sur l'hectare que j'ai arraché afin de participer à cet effort indispensable pour les années à venir.

## ■ *Domaine de la Massane, de père en fils !*



### Quel est votre mode d'exploitation ?

Nous sommes sur un domaine de taille moyenne: 16 hectares répartis sur les communes de Bédoin, Villes-sur-Auzon, Flassan et Mormoiron. Nous avons aussi 2 hectares consacrés aux oliviers à Mazan.

Tout est travaillé à la main, nous sommes en 100 % Bio depuis 2008. Le soufre et le cuivre, associé aux huiles essentielles, sont nos deux produits utilisés sur le domaine. L'efficacité des huiles essentielles combinées au cuivre est avérée pour lutter contre le mildiou. La diversité de notre terroir est importante: nous avons besoin de plus de 5 semaines de vendanges pour nos 4 cépages en blanc (Viognier, Grenache, Clairette et Vermentino) et

nos 4 cépages en rouge (Grenache, Cinsault, Carignan et Syrah). Le rosé, quant à lui, est exploité en pressurage direct et vinifié comme les blancs.

Au domaine, nous avons 2 permanents et nous sommes une dizaine au moment des vendanges.

### Quel est votre mode de commercialisation ?

C'est Sonia, mon épouse, qui gère. D'abord le caveau et la clientèle locale. Ensuite, elle s'occupe de tout le contrôle du travail de la cave, des livraisons, de la comptabilité, des salons auxquels nous participons l'hiver, et des exportations en Europe du nord.

Durant la pandémie, nous avons organisé des livraisons à travers toute la France et l'après-covid a vu exploser des ventes directes à une clientèle fidèle depuis des années.

### Quel impact dû au changement climatique ?

C'est le manque d'eau le plus problématique et le paysage risque de s'en trouver bouleversé dans les prochaines années.

La vigne tiendra car nous sommes sur des sols argileux et nous pratiquons aussi la vendange au « vert » pour soulager au maximum la plante. Sur tout notre domaine, nous avons une agroforesterie naturelle: les haies, talus et autres bordures et nous sommes attachés à laisser en héritage aux générations futures une terre et un sol sains.

## ■ *Domaine Les Patys, ou les Racines du Ciel*

### Quel est votre mode d'exploitation ?

Le domaine se décline par 10 hectares de vignes et 2 hectares d'oliviers, lesquels fournissent la cantine scolaire de Bédoin en huile. Durant plus de 30 ans, mon épouse et moi-même sommes venus régulièrement dans le Vaucluse pour raisons familiales. Après 10 ans consacrés à l'ONF, j'ai fait le choix de cette reconversion au

travail de la terre. Cela fait 12 ans, maintenant, que nous possédons le domaine avec des vignes qui ont entre 30 et 40 ans. Depuis 2018, nous sommes certifiés Bio et nous sommes 3 permanents, dont une jeune sommelière et une responsable adjointe d'exploitation.

Pour le traitement, nous travaillons avec le soufre et le cuivre tout en privilégiant les écosystèmes. Je suis

membre de l'association Des Hommes qui Plantent des Arbres qui œuvre avec la Chambre d'Agriculture et nous souhaitons développer, entre autres, l'agroforesterie et les engrais verts. Nous travaillons aussi sur la régénération des sols avant de replanter.

Le domaine a la particularité de s'étendre sur deux sols. L'un argilo-calcaire grâce à la fin des éboulis du Ventoux qui favorise les rouges et

l'autre argilo-limoneux, en contrebas, lieu privilégié pour les blancs et les rosés. Concernant les vendanges, seuls les rosés sont récoltés à la machine. Pour les blancs et les rouges, tout est fait à la main.

Ici, nous avons 6 cuvées, en particulier notre cœur de gamme Racines du Ciel. Concernant nos 3 rouges, nous sommes à 95 % sur du vieux Carignan, 90 % de la Syrah et un mélange Grenache-Syrah (60 %-40 %).

Nos cuves sont en inox: je devrais prochainement équiper le domaine en cuves béton et amphores.

### Quel est votre mode de commercialisation ?

Le caveau reste le principal atout d'avril à septembre avec une ampli-



tude horaire importante. La vente locale, aux restaurateurs et aux cavistes, est essentielle tout en développant un marché européen important. La Belgique, l'Allemagne sont les principaux consommateurs tandis que la Hollande, la Suisse et la Pologne commencent à bien s'intéresser à notre

production.

Durant la période de confinement j'ai créé puis développé la E-boutique du domaine. Les résultats ont été globalement satisfaisants et nous avons bien fonctionné avec tous les cavistes qui étaient autorisés à ouvrir.

### Quel impact dû au changement climatique ?

Je suis très inquiet pour l'avenir et les jeunes générations.

Comme je vous le disais, je reste persuadé que l'agroforesterie reste une des solutions primordiales. Je travaille aussi à semer des herbes choisies, des semences adaptées aux besoins des sols. Ainsi, entre les pieds de vignes, j'ai choisi de coucher ces herbes et non de les tondre pour une meilleure captation de l'eau.

## ■ Rencontre avec Benjamin et Stéphanie au Contrebandier



### Quel est votre mode d'exploitation ?

Après nos études d'ingénieurs agronomes/cœnologues nous sommes partis en Nouvelle-Zélande puis en Australie. Nous avons repris le domaine familial de 35 ha, ici au pied du Ventoux en 2018. Nous produisons 90 % à la cave de Bédoin et 10 % ici pour un total de 3000 bouteilles en blanc, rouge et rosé.

Nous travaillons en culture raisonnée, en agroécologie modifiée et sommes labellisés en Haute Valeur Environnementale. Toutes les vendanges sont faites à la machine et uniquement par nous deux. Nos cuves sont en inox et l'élevage puis la vinification se font en barriques. Nous n'avons pas le droit à l'erreur car nous n'avons pas de pompe à l'intérieur des cuves:

le relevage est manuel. Mais le pari est avant tout une belle sélection en amont: tout se trie à la vigne. Le design des bouteilles, les étiquettes, les bouchons sont réalisés par nos soins

### Quel est votre mode de commercialisation ?

Uniquement le local: nos restaurateurs, nos cavistes (celui de Bédoin et celui de Carpentras) et la vente directe aux consommateurs: en 4 mois, notre production est écoulee. Durant la crise sanitaire, les Bédouinains venaient au caveau et nous avons maintenu notre rythme commercial.

### Quel impact lié au changement climatique ?

Ici rien n'est irrigué: nous subissons de plein fouet la sécheresse. Sur nos sols, l'eau glisse car ils sont très compactés: l'infiltration se fait mal. Le trésor à venir c'est l'eau: avec 400 millimètres à l'année la vigne résiste. Notre objectif est d'atteindre les 3000 bouteilles mais encore faudra-t-il que nous puissions gérer avec les bouleversements environnementaux...

## ■ *La cave coopérative VMV, des vignerons engagés*



### Quel est votre mode d'exploitation ?

La cave compte une centaine de coopérateurs pour une surface de 1000 hectares, la taille des exploitations est très diverse. Les coopérateurs sont peu orientés vers le bio, notre axe de développement est la haute valeur environnementale. Ce label est évalué en fonction de 4 axes : préservation de la biodiversité, stratégie phytosanitaire, gestion de la fertilisation et gestion de la ressource en eau. La cave s'est engagée depuis 2007 pour défendre le label « Vignerons engagés » et nous sommes pleinement impliqués dans le développement durable.

Les vendanges sont essentiellement mécaniques mais pour certaines parcelles peu accessibles, elles restent manuelles. Les cuves sont en béton mais pour le haut de gamme les fûts de chêne sont privilégiés. Nous avons aussi réalisé des investissements pour le refroidissement des cuves

### Quel est votre mode de commercialisation ?

La vente directe représente 20 % du volume. Le reste est commercialisé chez les restaurateurs de la région et dans la grande distribution. L'exportation est limitée.

Un cahier des charges plus restrictif que celui de l'appellation a permis une montée en gamme et les vins de la cave ont été primés et médaillés.

Les rosés représentent 42 % de la production, les rouges 36 %, les blancs restent minoritaires.

La crise sanitaire a eu peu d'impact sur nos ventes, en effet la grande distribution a absorbé la production mais nous avons rencontré quelques difficultés

pour l'approvisionnement en cartons et bouteilles.

### Quel impact dû au réchauffement climatique ?

Notre engagement vers le respect de l'environnement se traduit par des actions concrètes. L'installation de panneaux solaires permet de satisfaire 30 % des besoins. Les bouteilles ont été allégées pour réduire l'impact carbone, cela permet de charger plus de bouteilles sur une même palette. Les supports d'étiquette sont recyclés

Nous organisons des réunions techniques avec des intervenants extérieurs pour informer les coopérateurs sur les avancées en matière d'adaptation au réchauffement climatique, l'œnologue conseil intervient lui aussi. Des expérimentations sur les couverts végétaux sont menées sur la parcelle pédagogique.

Enfin notre partenariat constructif avec la mairie de Bédoin pour aménager une station de traitement phytosanitaire est en bonne voie.

## ■ *Château Pierrascas, le vin au féminin*

### Quel est votre mode d'exploitation et quelles adaptations aux enjeux climatiques ?

Nathalie a repris l'exploitation familiale en 2004. 9 hectares sont consacrés à la vigne. Le vignoble est morcelé, réparti entre 300 et 500 m d'altitude sur plusieurs secteurs de la commune, cela permet de bénéficier de terroirs variés, de limiter les risques liés aux aléas climatiques mais aussi d'étaler le temps des vendanges. Les 7 hectares restants sont occupés par des oliviers, des truffiers et des bois. Nathalie se charge en grande partie de la taille et des travaux en vert (ébour-



geonnage, épamprage, effeuillage). Ces travaux en vert sont indispensables pour obtenir des raisins et des vins de qualité.

Elle n'utilise pas d'engrais chimique, ne pratique pas le désherbage chimique et privilégie l'enherbement (1 rangée sur deux) pour favoriser la biodiversité. Elle pratique une agriculture raisonnée et limite au maximum l'utilisation de produits phytosanitaires.

Pour certains gros travaux agricoles, elle fait appel à la famille Bouyac, un prestataire de services très compétent et réactif

venu de Mormoiron, village voisin. La vinification et l'élevage du vin se font à Aubignan chez un particulier où

chacun dispose de ses propres cuves en inox et de tonneaux en chêne. Elle a ainsi l'assurance que ses vins ne sont pas mélangés avec ceux d'autres exploitations. Les principaux cépages sont la syrah, le grenache noir et le carignan issus de vignes entre 30 et 50 ans d'âge ce qui donne sa typicité au vin mais aussi le viognier, la clairette et le grenache blanc. Les vins classiques (3 gammes) sont élevés en cuve inox, les vins de prestige (rouges et blancs) sont vieillis en fûts de chêne.

### Quel mode de commercialisation ?

Nathalie a privilégié la vente au caveau. Pendant un temps elle était installée au marché paysan le samedi. Avec la crise sanitaire, les ventes devenant plus difficiles, elle a démarché la grande distribution pour écouler sa production comme d'autres vignerons.

# LA VIE À BÉDOIN

Nos acteurs du tissu associatif se sont mobilisés le 9 septembre dernier dans le cadre de la journée des associations.

C'est tout un panel de propositions, qu'elles soient culturelles, sportives, musicales ou autres qui a été offert au public venu nombreux à ce traditionnel rendez-vous.

Merci encore à tous les bénévoles qui créent ce lien social indispensable au bien vivre ensemble au sein de notre commune. Bonne rentrée à toutes nos associations bédouinaises !





## ■ *La rentrée scolaire*

Jeudi 1<sup>er</sup> septembre à 9 heures précisément, la cloche a retenti marquant le début d'une nouvelle année scolaire. L'heure pour chaque élève de retrouver ses copains et copines, de découvrir son nouveau maître ou sa nouvelle maîtresse.

En entrant dans leur établissement nos enfants ont pu profiter de l'installation de la climatisation dans chacune de leur salle polyvalente, durant l'été. Ces salles leur offriront désormais un plein confort tout au long de l'année.

**L'équipe enseignante de maternelle** est celle de la continuité avec le maintien de la quatrième classe, permettant un apprentissage de très bonne tenue avec une moyenne de 19 élèves par

classe et un effectif total de 79 enfants. Elle est composée de la façon suivante : Madame Sophie Juan, directrice et maîtresse de petite et moyenne sections, secondée par son Atsem Madame Élisabeth Vallot; Monsieur Laurent Liaume, maître de petite et moyenne sections, assisté par son Atsem Madame Léa Rouvier; Madame Élisabeth Bruna, maîtresse de moyenne et grande sections, épaulée par son Atsem Madame Virginie Perrin; Madame Laurence Bernard, maîtresse de grande section, accompagnée par son Atsem Madame Karine Servais.

**L'équipe enseignante du primaire** est celle du renouveau avec l'arrivée pour cette année d'une nouvelle direction en la personne de Madame Caroline TAPIAS également maîtresse en CP.

L'école accueille désormais 129 élèves pour une moyenne de 21 enfants par niveau.

La composition de l'école est la suivante, en plus de la directrice :

Madame Samuelle Bartolini, maîtresse de CP; Madame Virginie Vulic, maîtresse de CE1; Madame Audrey Bartheye, maîtresse de CE2; Madame Sophie Gaudin, maîtresse de CM1; Monsieur Frédéric Marcenat, maître de CM2.

Nous constatons une relative stabilité de l'effectif. Nous gageons tous ensemble que cette année 2022-2023 soit celle d'une belle réussite éducative.

**Carole PERRIN**  
élué déléguée aux affaires scolaires



## ■ *Dernier marché des producteurs le 24 septembre sur la place de la République*

Aux côtés du maire Alain CONSTANT et des élus venus saluer nos maraîchers et autres producteurs locaux, j'ai tenu à saluer chacun d'entre eux pour leur présence régulière, appréciée tout au long de l'année 2022.

Le verre de l'amitié, offert par les professionnels, a clôturé ce moment convivial. À l'année prochaine!

**Patrick ROSSETTI**



## Appel à candidatures pour le comité consultatif Culture et Patrimoine

Un Comité consultatif Culture et Patrimoine a été créé par délibération du conseil municipal n° 2022-054 du 24 mai 2022.

Ce comité permettra de créer un lieu d'échanges, d'écoute, et de propositions sur des thématiques liées au développement d'actions culturelles et à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine de la commune.

Le comité sera composé de 5 sièges occupés par des élus (3 de la majorité, 2 issus des listes minoritaires) et 8 personnes issus de la société civile.

La ville de Bédoin lance donc un appel à candidatures auprès de ses habitants âgés de plus de 16 ans (pour les mineurs, prévoir une autorisation parentale) pour pourvoir les 8 sièges qui leur seront attribués jusqu'en 2024.

Des compétences dans le domaine culturel sont requises ainsi qu'un esprit tolérant pour assurer le bon fonctionnement du comité et son efficacité.

Vous pouvez adresser votre candidature à monsieur le Maire en déposant votre demande à la mairie ainsi qu'une lettre de motivation avant le 15 novembre 2022. Les candidatures seront retenues avec le souci d'assurer la plus grande diversité.

**Alain CONSTANT,**  
maire de Bédoin

**Dominique VISSECO,**  
présidente du  
Comité Consultatif  
Culture et Patrimoine



## ■ Inauguration de l'église

► Le 26 mai dernier, jour de l'Ascension l'église Saint-Pierre après une longue période de travaux échelonnés entre 2017 et 2021 était inaugurée, en présence du sénateur Jean Baptiste Blanc, des conseillers départementaux, d'élus de la CoVe, mais aussi en présence de représentants de la DRAC, de la fondation du Patrimoine, de donateurs privés et de représentants des entreprises et de la CoVe qui a assuré l'AMO.

Les travaux ont porté sur les abords de l'église ( caniveaux et drains au pied des façades, mur de soutènement) mais aussi restauration des façades et de la couverture du bâtiment.

Pendant ce chantier, les vitraux ont été restaurés par les ateliers Bulard et les Anges adoreurs fortement endommagés ont retrouvé leur aspect d'antan grâce au beau travail des ateliers Bouvier.

Une messe a été célébrée par Monseigneur Fonlupt, archevêque d'Avignon, suivie par la prise de parole de M. le maire Alain Constant, de Monseigneur Fonlupt, du Père Sébastien Montagard d'une intervention de la représentante de la Fondation du Patrimoine.



La commune a bénéficié d'une subvention de la DRAC : 675 380,96 € ; du Département de Vaucluse : 544 800 € dont 220 000 provenant du contrat départemental de solidarité territoriale de 2021 ; de la Fondation du Patrimoine : 24 129 € ; de la CoVe : 40 000 € du fonds de concours du Patrimoine en 2021. La part d'autofinancement de la commune dépasse largement la moitié de la dépense.

Que soient remerciés les institutions qui nous ont financés, les généreux donateurs privés, les entreprises et l'architecte, la CoVe mais aussi les anonymes qui ont participé au « grand ménage » après les travaux

**Dominique VISSECO**



## ■ Journées du patrimoine

Comme chaque année, de nombreux visiteurs étaient présents sur les lieux de visite ouverts au public en autonomie ou bien en présence d'animateurs. Quelques nouveautés cette année avec un diaporama consacré aux tableaux de l'église Saint-Pierre commenté par Didier Arnaud et réalisé conjointement avec Romain Déthès. La chapelle du Moustier accueillait une maquette du travail préparatoire de René Guiffrey pour la réalisation des vitraux. Un public nombreux et éclairé est venu avec lequel nous avons pu avoir de passionnants échanges. Ces deux lieux ont attiré une centaine de personnes.



Le dimanche, d'autres visites étaient proposées: visite guidée du village en compagnie de Didier Arnaud, Romain Déthès et Éric Cosse, visite de la villa gallo-romaine des Bruns assurée par la CoVe et de l'église des Baux avec Carole Melotto. Pour la chapelle de Beccaras, Didier et Romain ont accueilli les visiteurs. Sans oublier la chapelle de la Madelène, ouverte exceptionnellement au public. Nous remercions les bénévoles tous membres de l'association « Mémoires de Bédoin et du Ventoux » qui consacrent du temps à partager leur savoir et leur amour du patrimoine.

**Dominique VISSECQ**



### Création de la sous-commission « Entretien du Patrimoine du Ventoux » : appel à candidatures !

Faisant suite à l'engagement pris par le M. le maire Alain CONSTANT au début de l'été (cf. *Lou Passadou* n° 104) et à l'engouement de nos administrés passionnés par l'entretien de notre patrimoine du Ventoux, une sous-commission dédiée à cette valorisation de notre territoire sera installée début 2023.

Sous l'égide du comité « Culture et Patrimoine », cette sous-commission sera en charge d'identifier et d'entretenir nos jas, nos fontaines, nos cabanes, nos sentiers et autres lieux remarquables...

Composée d'une dizaine de personnes, cette instance s'inscrit dans une démarche de préservation de notre patrimoine jamais initiée jusqu'alors.

Dès lundi 17 octobre prochain, les candidatures écrites doivent être adressées à l'attention de M. le maire, et déposées à l'accueil de l'Hôtel de Ville au plus tard le 30 décembre 2022.

L'analyse des candidatures portera sur la connaissance et la maîtrise du territoire, d'un savoir-faire en matière de rénovation et de réhabilitation et d'une motivation indispensable à travailler en équipe et dans l'intérêt général de notre commune.

**Gilles BERNARD,**  
Premier Adjoint



## ■ Une belle cuvée culturelle en prévision à la bibliothèque municipale !

### ► La fin du printemps et l'été ont été riches en événements.

Ateliers tablettes pour adultes, lectures spectacle « Bonheurs de lecture », participation à la manifestation nationale « Partir en livre » qui a touché un peu plus de 330 personnes et un stand « Espace détente » à la journée de la forêt ont rythmé les beaux jours.

### ► Pour cet automne, le programme est tout aussi varié :

- Le club de lecture « Lire à tout vent » a fait sa rentrée le 7 septembre et se réunira les mercredis 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre, sur une plage horaire de 17h30 jusqu'à 20 heures, salle du Conte lu du Centre culturel, dans une ambiance très conviviale.

- Une nouvelle rencontre très attendue avec l'équipe de « Bonheurs de lecture » aura lieu vendredi 30 septembre à 20h30 dans l'auditorium, pour une lecture mise en musique de *Sauf les fleurs* de Nicolas Clément. Entrée libre.

- Des permanences informatiques gratuites proposées par les conseillers numériques du service Livre et lecture du département de Vaucluse auront lieu une fois par mois à la bibliothèque au dernier trimestre. Programmés les mardis 11 octobre, 22 novembre, et 6 décembre de 15 heures à 18 heures pour aborder la découverte de l'ordinateur, la gestion de sa boîte mail, la navigation sur internet et la protection de ses données ou toute autre question liée à l'usage du numérique. Il suffit de prendre rendez-vous auprès des bibliothécaires.

- Du 21 au 23 octobre, la bibliothèque deviendra l'antre du polar dans le cadre de son partenariat avec le festival « Polar-pinard ». Venez découvrir les sélections adultes et jeunesse de vos bibliothécaires et jouer à des jeux d'enquête ! Pour l'occasion, l'établissement sera exceptionnellement ouvert le samedi 22 octobre après-midi.

- Spectacle pour enfants à partir de 6 ans : *Le navire dérive* par la Cie *Les cailloux brûlants*, mercredi 2 novembre à 15 heures dans l'auditorium. Sons, chants, rétroprojections et ombres chinoises vous feront plonger dans l'univers de « L'Odyssee » ? Le voyage

s'arrêtera sur quelques-unes des îles les plus mythiques pour rencontrer Polyphème, l'affreux Cyclope et Circée, la belle magicienne... Aventures, magie, courage mais avant tout histoire d'amour – celle d'Ulysse, prêt à affronter mille dangers pour retrouver sa Pénélope. Gratuit. Durée 45 minutes. Spectacle proposé dans le cadre des animations du réseau des bibliothèques de la CoVe.

- Vendredi 25 novembre, à 20h30, dans l'auditorium, lecture théâtralisée de *La plus précieuse des marchandises* de J.-Claude Grumberg, par la Cie « L'Albatros ». Entrée libre, participation libre.

Ce texte simple et puissant, qui vous marquera longtemps, nous donne un peu d'espoir en l'humanité, même dans les pires moments de l'Histoire. Discussion avec les comédiens à l'issue de la représentation. En préambule à cette lecture, une exposition sur la Shoah prêtée par le musée de la Résistance de Pernes-les-Fontaines sera présentée au centre culturel du 11 au 18 novembre.

- Sandrine Gerbaud et Myg Véhaut viendront dédicacer leur livre *Petits entrechats : quelques nouvelles félines* samedi 26 novembre à 10 heures Un recueil de nouvelles sur nos amis les chats, joliment illustré, à offrir ou s'offrir pour un doux moment ! Vente de livres sur place. Exposition des œuvres de Sandrine Gerbaud à la bibliothèque du 22 au 29 novembre.

- Pour mémoire, si vous êtes domicilié sur la commune, l'abonnement à la bibliothèque est gratuit ! Votre carte vous permet également d'emprunter dans toutes les autres bibliothèques du réseau de la CoVe. De nombreuses activités et spectacles vous sont également proposés par le réseau tout au long de l'année.

### ► Information importante : fermeture pour travaux du 7 au 19 novembre inclus.

La bibliothèque se refait une beauté ! Cependant, deux journées de « drive » vous permettront de rendre et emprunter des livres à la demande ou sur réservation : les mercredis 9 et 18 novembre, de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures, la permanence sera assurée. Réouverture le mardi 22 novembre à 15 heures.



### Spectacle pour enfants

#### *Le navire dérive*

© Cie Les Cailloux brûlants

### Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mardi : 15 h – 18 h  
Mercredi : 10 h – 12 h et 15 h – 18 h  
Jeudi et vendredi : 16 h – 18 h  
Samedi : 10 h – 12 h

Tél. : 04 90 65 69 72

Courriel : [bibliotheque@bedoin.fr](mailto:bibliotheque@bedoin.fr)

Retrouver l'agenda de nos animations sur [www.bedoin-mont-ventoux.fr](http://www.bedoin-mont-ventoux.fr)

## ■ Paul Veyne et son « insolite curiosité »

Figure devenue familière à Bédoin où il vivait depuis de nombreuses années, Paul Veyne nous a quittés jeudi 29 septembre.

Il était « un produit de l'école républicaine », né dans un milieu où l'on accordait peu de place aux livres, premier bachelier de la famille, il est admis en 1951 à l'ENS, il obtient l'agrégation de grammaire en 1955. Puis il fait un séjour à l'école française de Rome avant de débiter une carrière universitaire à la Sorbonne puis à la faculté d'Aix en Provence enfin au Collège de France où il est nommé en 1975.

Le monde gréco-romain était son domaine d'étude et de réflexion privilégié, il a profondément renouvelé l'approche de cette période en laissant la parole aux Anciens, s'attachant à des aspects jusqu'alors inexplorés comme la sexualité, le rapport à la religion, au pouvoir.

En 1971, il publie *Comment on écrit l'histoire?*, ouvrage qui suscita de multiples réactions. Il refusait à l'histoire le statut de science auquel elle aspirait en la qualifiant d'« intrigue » en donnant à l'historien la liberté du romancier. La vertu essentielle de Paul Veyne c'est l'imagination sous le contrôle du savoir. En 2005 dans un entretien à l'Express, il déclarait : « le travail d'historien consiste à dessiner dans toutes ses vérités et sans poncifs, une certaine figure lointaine (...) Pour cela, il faut inventer des idées, c'est-à-dire conceptualiser. Pour arriver à dire l'individualité, qui ne ressemble pas à nous et dont la ressemblance est fautive, vous devez utiliser des concepts ». Si l'histoire scientifique n'existe pas, les historiens la construisent ce qui ne veut

pas dire que l'intrigue soit livrée à la subjectivité de l'auteur, un travail de soi sur soi peut seul donner accès à une connaissance positive. Rien n'est jamais acquis à l'historien si ce n'est par un effort méthodique de compréhension appliqué à tout ce qui a été, aux différences et à l'étrangeté de l'autre. »

Cet intellectuel aux facettes multiples, volontiers iconoclaste, épris de liberté a certes écrit un grand nombre d'ouvrages sur le monde gréco-romain mais aussi un livre sur Michel Foucault son ami, un livre sur la poésie de René



Char, un livre sur la peinture de la Renaissance *Mon musée imaginaire ou les chefs-d'œuvre de la peinture italienne*. Il avait aussi une passion pour l'alpinisme et avait rédigé un article à ce sujet dans la revue *l'Histoire*.

Son érudition, sa profonde curiosité, son art de manier le paradoxe, ses affirmations décapantes nous faisaient porter un regard neuf, loin de tout académisme, il savait nous extraire de tout confort intellectuel et à ce titre il était un éveilleur de conscience.

Tous ceux qui l'ont connu, garderont en mémoire cette « joie de l'esprit » qu'il avait l'art de partager avec une infinie humilité.



# JOURNÉE DE LA FORÊT DU Mont Ventoux

Bravant les menaces d'une météo capricieuse en cette fin d'été, la 6<sup>e</sup> édition de la Journée de la Forêt du mont Ventoux s'est déployée sous un soleil radieux et a satisfait aux attentes du plus grand nombre en rencontrant un réel succès auprès des visiteurs.

6<sup>e</sup> édition



Sous l'impulsion de M. le maire Alain CONSTANT et de Gilles BERNARD, 1<sup>er</sup> adjoint, les activités de la filière Bois ont été replacées au centre de cet événement « grandeur nature ». L'équipe municipale de la mairie de Bédoin, entourée de ses partenaires économiques et institutionnels, a su redonner du sens à cette fête dont le cadre, le site de Perrache situé à 1100 m d'altitude, est un environnement sylvicole très fréquenté par l'ensemble des professionnels de la filière.

Le programme de cette journée s'est déroulé avec une alternance entre les démonstrations des métiers de débardage, élagage, sciage, bûcheronnage, toutes très spectaculaires; les forestiers ont pu éclairer, un public venu nombreux, sur leur travail au sein du massif; les visiteurs ont été informés sur la planification des coupes, leur importance pour la régénération et la bonne gestion de la forêt et sur la façon dont celles-ci sont programmées et orchestrées tout au long de l'année, dans une démarche concertée entre élus, forestiers et agents de l'Office National des Forêts.

Les élus de la région, du département, des communes environnantes et du parc ont pu se mesurer à l'épreuve de l'inauguration de la fête « à la loube ». Elle a été suivie d'un apéritif offert par la commune, les VMV, les vins des AOC et les mécènes de la manifestation. De nombreuses animations organisées par des associations et des structures œuvrant sur le massif ont permis de découvrir des activités sportives, ludiques, culturelles et artistiques de qualité pour lesquelles chacun a su trouver son plaisir.

Les exposants et les structures associatives locales ont su s'appro-

prier l'événement pour le rendre attractif et intergénérationnel.

La présence de buvettes et de *foodtruck* locaux proposant des menus élaborés avec des produits du terroir, de vigneron et d'agriculteurs ont donné l'occasion à chacun de se restaurer et de déguster les produits du terroir.

Enfin la coordination des 6 navettes de la CoVe en rotation permanente de Bédoin à l'entrée de Perrache a contribué à son écoconception de même que le garage Renault qui a acheminé en voitures électriques les personnes à mobilité réduite sur le site. Félicitons les plus de 3000 visiteurs qui ont fait l'effort de venir en marchant de la route jusqu'au site et ceux venus à vélo ou en randonnée depuis les villages environnants.

Je remercie pour ma part l'équipe des élus de la mairie de la confiance qu'ils m'ont accordée pour orchestrer cet événement et je remercie les bénévoles et toutes les équipes de la mairie qui m'ont aidée à le réaliser et plus particulièrement un grand merci à Fleur NA CHAMPASSAK qui a pleinement œuvré à mes côtés pour le coordonner.

Jeanne CLAVIERE





## Discours inaugural prononcé par M. le Maire Alain Constant à la fête de la forêt

Bienvenue à toutes et à tous, ici à Bédoin, au cœur de notre forêt communale, sur ce site emblématique et historique de PERRACHE! Nous voici enfin réunis pour célébrer notre forêt, ses métiers, ses femmes et ses hommes qui la protègent, l'entretiennent et la gèrent!

Je dis enfin car après le report de 2021 dû aux conditions sanitaires, nous avons eu toute la semaine les incertitudes liées la météo et donc au maintien de la manifestation. Je crois utile d'expliquer rapidement pourquoi le site emblématique et historique de Perrache. En 1929, la commune de Bédoin vend 6 ha de sa montagne pour la construction d'un hôtel de luxe, grand confort, de 4 étages. Construit loin de la route et sans vue, cet hôtel qui n'avait pas sa place dans le Ventoux fermera rapidement. La carcasse délabrée sera rachetée en 1995 puis détruite les années suivantes. Nous devons remercier comme il se doit le maire de l'époque Helen Adam pour avoir rendu cet espace à notre forêt et à ses habitants Exceptionnellement je débute ce discours par des remerciements car je sais que pour ce type d'événement les services, les bénévoles et les partenaires, doivent être nombreux, mobilisés, présents, et déterminés pour mettre en place une telle fête, mais aussi des remerciements pour ceux qui œuvrent toute l'année pour notre forêt.

Aussi, aux côtés de l'ensemble de nos partenaires, permettez-moi tout d'abord de saluer le travail exceptionnel de Jeanne CLAVIERE, de Fleur NA CHAMPASSAK, du comité de pilotage, de celui de tous nos services municipaux engagés et impliqués sur cette journée qui s'inscrit pleinement dans la valorisation et la protection de notre patrimoine naturel Merci pour votre mobilisation et votre sens naturel du service public!

Que soient, bien évidemment, associés à ces remerciements les élus de l'équipe municipale avec une mention pour le 1<sup>er</sup> adjoint M. Gilles Bernard responsable et pilote de cette journée, M. Patrick Rossetti et M. David Malinge, ainsi que tous nos partenaires institutionnels, économiques et autres: je me hasarde à les citer en espérant n'oublier personne: la Région SUD avec un financement par le programme Leader, le département de Vaucluse, la commune de Flassan, l'ONF, la CoVe, le PNR, Ventoux Provence, Groupama, le Crédit Agricole, l'entreprise BTP Colas, la société Sibelco, notre entreprise locale de BTP Dall'Agnola, le Garage Renault à Bédoin, le village vacances les Florans, le domaine naturaliste de Bélézy, notre cave coopérative VMV, les AOC Ventoux, Richard matériaux location à Villes-sur-Auzon, la buvette du club de foot Ventoux Sud que je salue, les foodtrucks Coco&Lili, le Bistruck, ainsi que RTV FM, France Bleu Vaucluse, nos dynamiques

correspondants de presse, les plus de 40 exposants, les associations ainsi que tous les bénévoles de Bédoin qui ont répondu présents! Et puis comme je vous disais en préambule, il y a ceux qui sont là toute l'année sur le massif, pour gérer, entretenir, exploiter, et faire vivre notre belle forêt. À Bédoin nous avons la chance d'avoir l'ONF comme gestionnaire et plus particulièrement M. Olivier Delaprisson responsable de l'unité territoriale du Ventoux avec toute son équipe. Nous avons également deux exploitants locaux de qualité, attentifs et avec lesquels nous travaillons en étroite collaboration, je cite l'entreprise forestière Benoît Triboulet ainsi que notre berger Aimé Montagard et son GAEC. Je connais les difficultés et les inquiétudes rencontrées récemment par Benoît et Nathalie courant 2021, avec la menace de fermeture de la papeterie de Tarascon, mais aussi les pressions diverses et les doutes qui traversent le milieu pastoral, nous serons attentifs et toujours aux côtés de ces acteurs importants, pour notre ruralité et pour notre territoire.

Je tiens à exprimer, à toutes les personnes et institutions citées, toute ma gratitude et mon profond respect, sincèrement et au nom de la ville MERCI!

C'est un certain dimanche 18 mai 2003 que l'office de tourisme de Bédoin – son président de l'époque Jean-Luc BLATIERE, son agent d'accueil Valérie BUSCAÏNO, les

membres de son conseil d'administration – ainsi que l'ONF par la voix et l'enthousiasme de Vérane BRECHU et les associations bédouinaises, lancent la première Fête de la Forêt à Perrache.

Les métiers forestiers et le mont Ventoux sont célébrés. Ces moments de joie partagée et de cohésion viennent alors symboliser l'union entre cet espace naturel magique, les professionnels et les habitants. L'histoire merveilleuse de l'hôtel de Perrache y est contée, celle passionnante de nos traditions ancestrales, de l'élevage, de nos jas, de nos fontaines et de nos sentiers aussi. Le souvenir de nos aînés et de leur fabuleuse épopée du reboisement commencée au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, est également dans toutes les mémoires.

La dynamique est lancée! Je salue à postériori cette initiative visionnaire qui nous réunit à nouveau presque 20 ans plus tard, et remercie tous les pionniers de cette belle aventure humaine qui honorent Bédoin et sa forêt.

Aujourd'hui, nous inaugurons une 6<sup>e</sup> édition recentrée sur les métiers de la forêt, sur le reboisement et sur une sensibilisation aux enjeux climatiques. L'ampleur du réchauffement et son impact n'épargnent pas notre région: l'urgence est là.

Si notre territoire sylvicole est considéré, à juste titre, comme un formidable « puits de carbone » pouvant absorber les émissions de gaz à effet de serre rejetées dans l'atmosphère, il nécessite donc d'être géré, protégé, et reconsidéré en matière de repeuplement des espèces.

C'est dans ce contexte qu'avec mon équipe municipale, nous avons entamé, début 2021, une démarche de reforestation. La région Sud et de nombreux mécènes ont déjà validé le principe d'aide pour replanter environ 3 000 arbres sur plus de 3 ha, entre le canton de Perrache où nous nous trouvons et le site de Besouce.

Christian PRUDHOMME, patron de la Grande Boucle a lui aussi

inscrit, le 7 juillet 2021, le Tour de France – lors de son passage à Bédoin – au registre des généreux donateurs.

Bien sûr, et je parle sous le contrôle des agents de l'ONF, les essences seront scrupuleusement choisies en fonction des altitudes. Les habitants seront associés à cette opération d'envergure sous forme de « parrainage d'arbres ».

Notre forêt, est aussi l'écrin d'un riche patrimoine constitué de jas, de cabanes et de fontaines qui méritent notre plus grande attention. Durant l'hiver, ce sont les toitures des jas de Perrache et du Toumple qui ont été restaurées par nos agents du service technique tandis que début mai la cabane du vallon des Pointes était dégagée et restaurée avec un certain nombre d'élus et de Bédouinains bénévoles qui se reconnaîtront...

Le 16 août, le 1<sup>er</sup> adjoint Gilles BERNARD, accompagné d'une équipe de passionnés, organisait une action visant à l'entretien de la fontaine de Saint-Estève. Enfin, mercredi dernier, l'un de nos plus ardents défenseurs de notre patrimoine commun, Gérard DAMIAN, nous offrait une remarquable conférence sur notre pastoralisme et nos jas.

Et c'est bien parce que nous sommes attachés à notre exceptionnel héritage naturel qu'avec les élus nous avons fait le choix de créer, prochainement, une commission extra-municipale dédiée à la réfection des jas et l'entretien des fontaines du Ventoux! Mais l'heure est à la fête, celle de l'hôte qui nous accueille aujourd'hui: notre forêt communale. Depuis 9 heures ce matin vous avez déjà pu assister à de nombreuses démonstrations, notamment celles des débardeuses, de la scie mobile, du broyeur et de bûcheronnage.

J'invite, après les discours inauguraux, les élus et les partenaires à ouvrir officiellement cette Journée de la Forêt « à la loube »! Un bon dimanche à toutes et à tous dans notre montagne, dans notre Ventoux! MERCI



## ■ *Le Ventoux Trail Club a repris ses entraînements début septembre*

### Infos

<https://ventouxtrailclub.com/>

 @VentouxTrailClub

 #ventouxtrailclub

Deux séances par semaine d'une heure, le lundi à 19h30 et le mercredi à 19 heures sont encadrées par Romain, coach professionnel, sur le mont Ventoux, à Bédoin et dans les communes des alentours, Mormoiron, Mazan, Pernes-les-Fontaines, Caromb, Le Barroux, Saint-Pierre-de-Vassols, etc. Les entraînements comprennent des exercices de fractionnés, sur du plat ou en côtes, du fartleack, de la VMA courte et longue, de l'endurance fondamentale.

Ces entraînements sont régulièrement complétés par des sorties longues le week-end à l'initiative des adhérents. Le Ventoux Trail Club est ouvert à tous les coureurs, femmes, hommes, débutants et confirmés, sans obligation de résultat ni de participations imposées à des compétitions.

Que ce soit pour le plaisir, l'envie de progresser ou l'objectif de participer à des courses, la sportivité, la convivialité, la solidarité entre tous les membres, le respect de l'environnement, restent les maîtres-mots de l'esprit du club.

Venez courir avec nous, les deux premières séances sont sans engagement!

## ■ *Bédoin à Petits Points*



Grâce à Madame Yvette FARAVEL, présente à chaque instant et au bureau, l'exposition « Bédoin à Petits Points » a eu lieu et a rencontré un grand succès auprès du public. Les adhérentes ont exposé leurs créations et sont prêtes pour une nouvelle année de réalisations et de projets. Les cours ont repris depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022 (broderie, tableaux en relief et cartonage).

► Pour tout renseignement, « Bédoin à Petits Points » 06 74 41 91 14



## ■ *Hommage*

Une femme aimante et remarquable vient de nous quitter. **Chantal Chaussy** pendant 35 ans a initié des jeunes filles à la GRS et les a emmenés en 2009 et 2019 au niveau national (Émeline, Julie et Léonie). Elle fut aussi notre professeur de gym douce. Merci pour tous tes beaux spectacles Chantal.

**Tes amis de la MJC**

La direction du *Passadou* se joint à la MJC pour présenter ses sincères condoléances à sa famille.

## ■ *CNBP*

Le Club Naturiste de Bélézy-Provence hébergé dans le domaine de Bélézy a proposé aux vacanciers, un atelier tricot, sur deux saisons, avec pour objectif de réaliser des manchons pour habiller les poteaux de Bédoin entre Les lavandes et le village.

73 personnes de tous âges ont participé à cet atelier, au 1<sup>er</sup> septembre, 129 manchons ont été réalisés, l'objectif des 134 manchons est presque atteint.

Les poteaux ont été habillés un lundi sur deux de juin à septembre. L'accueil de la population a été enthousiaste. Des centaines de personnes à pied, à vélo, en voiture se sont arrêtées pour admirer et féliciter les artisans tricoteurs ou crocheteurs

Le CNBP remercie la municipalité de l'avoir soutenu dans ce projet.



## ■ *Club le Ventoux*



► Pour les jeunes de 60 ans et plus.

Notre premier semestre 2022 s'est terminé en fin d'après-midi le jeudi 30 juin par un apéritif dînatoire gratuit pour tous nos adhérents. Plus de 75 participants adhérents étaient présents. Cette soirée réunissant femmes et hommes qui se sont retrouvés, ont bavardé longuement ensemble, ce fut une réussite parfaite.

Un jeune entrepreneur diagnostiqueur immobilier de Bédoin, Monsieur Perrier Florian, a participé pour moitié au frais de cette soirée. Nous le remercions de tout cœur pour ce geste envers nos aînés. Nos deux derniers voyages pour clôturer l'année 2022 ont été: La bouilla-

baisse le dimanche 11 septembre 2022, car complet. Du jeudi 6 octobre au lundi 10 octobre 2022 en Espagne à Salou, avec un arrêt aux Grands Buffets De Narbonne, car complet.

### **Rappel:**

Tous les lundis après-midi à la salle des jeunes: de 14h00 à 17h00 jeux de société. Tous les jeudis après-midi à la salle des jeunes: de 14h30 à 17h00 jeux de loto avec des bons d'achat de 5 € pour les quines et 10 € pour les cartons pleins.

► Pour tous renseignements complémentaires, contacter: M. Brezout Serge, responsable du Club Le Ventoux au: 06 74 60 62 33.



## ■ En forme à Bédoin

Après une fin d'année où les cours se sont déroulés en plein air aux Grandes Fontaines pour ne pas trop souffrir de la chaleur, L'Association En Forme à Bédoin, a repris ses activités le 5 septembre 2022, avec grand plaisir dans la salle de danse au deuxième étage du Centre culturel, où vous pouvez venir faire un essai gratuit à chacun de nos cours, pour déterminer celui qui vous conviendrait le mieux.

Notre assemblée générale s'est tenue le 10 juin 2022 en présence de nos adhérents et de monsieur le Maire que nous remercions vivement.

En Forme à Bédoin était présente à la journée des associations du 9 sep-

tembre 2022, ce qui nous a permis de rencontrer une quinzaine de personnes intéressées par nos activités. Plusieurs de nos adhérents ont aussi participé à la journée de la Forêt le 4 septembre. Nous souhaitons une agréable saison 2022/2023 à tous nos anciens et nouveaux adhérents et les remercions de leur confiance.

Contact : 06 12 75 40 66

[secretariat@enformeabedoin.com](mailto:secretariat@enformeabedoin.com)

[www.enformeabedoin.com](http://www.enformeabedoin.com)

## ■ Reprise des activités au Bédoin Judo

Le président Daniel Clément et les entraîneurs Patrice Walch et Patrice Signoret vous attendent pour la reprise de la nouvelle saison 2022/2023, dans le magnifique dojo au stade. L'année 2023 sera l'occasion pour le Bédoin Judo de célébrer ses 20 ans et une fête est prévue, fin mars, à l'Oustau d'Anais.

► Les horaires des cours restent inchangés :

Lundi : 17h30 à 18h30 Judo enfants Gr1  
18h30 à 19h30 Judo enfants Gr2  
19h30 à 21h Judo ado/adultes

Mercredi : 19h30 à 21h Cross Training

Jeudi : 19 h à 21 h Cross Training  
20 h à 21 h Judo (sol/JuJitsu/  
katas)

Des séances d'essai sont bien entendu possibles pour découvrir ces activités.

► Informations : 06 22 48 15 04



## ■ L'Écurie des 7 virages

Les deux dernières sorties de l'écurie des sept virages se sont déroulées... à Bédoin!

En effet, le 19 mai nous avons organisé un pique-nique aux grandes fontaines avec jeux et pétanque l'après-midi. Le matin, nous avons parcouru les petites routes environnantes pleines de charme quand on y roule à vitesse modérée qui nous ont amenés à Flassan, Monieux, Villes sur Auzon... Ce fut une journée des plus agréables et appréciée de tous.

Le 26 juin, la sortie d'une soixantaine de kilomètres nous mena de Bédoin à Crillon le brave, Saint-Pierre-de-Vassols, Caromb, Malaucène, Suzette, La Roque Alric, Lafare, Beaumes de Venise et retour à Sainte-Colombe au restaurant le Guintrand où nous fûmes très bien accueillis par Corinne et Éric qui nous avaient mitonné un excellent déjeuner.

L'après-midi, nous avons eu le plaisir de visiter la magnifique collection de tracteurs d'Alain Constant : nous sommes restés dans la mécanique ! Depuis, nous avons eu le plaisir d'exposer quelques voitures à la fête de Sainte-Colombe. Rendez-vous est pris pour recommencer l'année prochaine ! D'ici là d'autres sorties sont prévues cet automne.

**Dominique ROUYER Président**



## ■ Festival « Polar Pinard » Une belle histoire



L'association « Fondus au noir » et son festival « Polar Pinard » fourbissent leurs armes et rassemblent les troupes. Ainsi la trentaine de bénévoles va accueillir auteurs et viticulteurs à partir du vendredi 21 octobre dans le centre culturel du village.

Autour de Marcus Malte, parain du festival, vont se retrouver Isabelle Villain, Sandrine Durochat, Christian Grenier, Gilles Vincent, Thierry Colombié et Marco Pianelli. Certains d'entre eux étant des auteurs « Jeunesse ».

Le lendemain, samedi, ils présenteront leurs livres, discuteront avec les visiteurs, accompagnés par les producteurs de quatre caves bédoines qui proposeront leurs vins à la dégustation : VMV cave coopéra-

tive de Bédoin et les domaines « Les Patys », « Le Contrebandier », « La Massane ».

Ces rencontres littéraires et gustatives seront ponctuées jusqu'au dimanche par quatre films projetés dans le centre culturel, dont un pour la jeunesse.

De son côté, la bibliothèque municipale invitera les plus jeunes à participer à des jeux d'intrigues et à rencontrer les auteurs jeunesse.

Les plus curieux, de tout âge, pourront aussi suivre les pas du conteur Gilbert Chiron pour une balade dans les rues et calades du village où il lira des extraits de polar.

► « Polar Pinard » : du vendredi 21 au dimanche 23 octobre. Centre culturel de Bédoin.

## ■ M.J.C de Bédoin

L'année scolaire fut clôturée, devant un public très nombreux par le magnifique spectacle attendu par tous de danse et GRS. Bravo et merci à Mailys et Charlotte et à toutes leurs élèves.

En août F. Dessales peintre sur porcelaine nous a éblouis par la finesse de ses réalisations. Vive la rentrée et son plein d'idées pour bouger, rencontrer des amis, découvrir vos talents.

Quelles nouvelles activités ont débu-

té, violon, violoncelle, piano, flûte à bec, guitare et jardin musical avec de nouveaux professeurs, couture, arts plastiques pour enfants et pour les ados atelier BD et cinéma d'animation, self-défense pour les enfants.

Les classiques que vous connaissez, GRS danses, gym, fitness, Pilate, anglais, italien, yoga, tai-chi, self-défense, taekwondo, théâtre, astrologie, dessin, peinture, poterie, composition florale et aide aux devoirs. Et puis des surprises pendant l'année, expos stages... et premier vide grenier le 30 octobre 2022.



## ■ Fête des hameaux en lumière

► Pour la 2<sup>e</sup> édition de la Fête des Hameaux en Lumières, rendez-vous le samedi 17 décembre 2022, dès 17h00 à Bédoin, dans les hameaux de Sainte-Colombe, des Baux et ses alentours.

À la nuit tombée, venez découvrir ou redécouvrir ces hameaux situés au pied du mont Ventoux qui seront illuminés, décorés et mis en lumière par leurs habitants eux-mêmes!

Une balade magique vous y attend où vous pourrez admirer les églises et leurs crèches provençales.

Des stands de produits régionaux et artisanaux viendront s'ajouter à la fête pour un moment de convivialité! Restez informés via les réseaux sociaux, auprès de l'Office de Tourisme ou : saintecolombe84@gmail.com

Anne DURANT  
Association

Les amis de Sainte-Colombe

Venez tester un cours de l'activité qui vous attire puis vous inscrire mardi mercredi et jeudi de 17 h à 19 h au centre culturel 2<sup>e</sup> étage.



Renseignements aux mêmes horaires au 0490659566.

Pour vivre une association a besoin de bénévoles : on a besoin de vous.



## ■ La rentrée des flous



Le club photo « Les Flous du Ventoux » a été créé en 2014 pour promouvoir la pratique photographique ouverte à tous les amateurs passionnés.

La réunion des adhérents se tient le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois, à 19h30, à la salle des jeunes (79, chemin du Vallat de Pommet entre le stade et la nouvelle salle de sport). Nous commençons par visionner et commenter les photos du mois, celles des sorties. Puis si l'emploi du temps le permet un atelier technique, pratique ou théorique, suivra. Ils sont animés par des membres du club ou par des intervenants extérieurs. Des ateliers pratiques seront proposés le mercredi après-midi, ou il est également possible de réaliser des tirages grand format, sur imprimante de qualité professionnelle.

### Chaque mois sont proposés :

- Un thème photographique à illustrer avec 3 photos par personne.
- Un défi alternativement un mois sur deux : un mot à illustrer, tiré à l'aveugle dans un livre, le mois suivant il s'agit de réaliser une photo humoristique.

### Les sorties photos

Une à plusieurs sorties par mois sont organisées, à la demi-journée ou à la journée. Elles sont proposées au fur et à mesure. Tout adhérent peut proposer une sortie. En règle générale, nous pratiquons le covoiturage.

### Les événements

- Chaque année les Flous organisent au centre culturel une expo de leurs travaux sur un thème donné. En 2022 cette exposition aura lieu du 19 au 25 novembre, le vernissage aura lieu le samedi 19 novembre à midi.

- Les flous participent également à un concours interclubs et se sont classés 1<sup>er</sup> lors de la première étape qui rassemblait 7 clubs régionaux. La finale de ce concours aura lieu en octobre.

- Chaque année en avril, les flous organisent également un « marathon photo » jeu concours qui consiste à réaliser en un temps restreint 3 photos sur des thèmes dévoilés au dernier moment, ce rassemblement réunit chaque année une trentaine de photographes amateurs de Bédoin mais aussi de la région.

- Les flous s'exposent également hors Bédoin l'an passé à Crillon et cette année à Vedène.

Alors, si vous avez envie de progresser et de pratiquer la photo d'une façon plus collective et conviviale, rejoignez les Flous : car plus on est de flous...

## ■ Fêtes votives et concours de boules 2022



Comme le précise le règlement de la FFPJP, les concours de boules se déroulent en période de fêtes votives, est ouvert à tous et doit être encadré par une association. Ainsi, le Tennis Club de Bédoin, a organisé, cette année, les concours de pétanque et jeu provençal, aux Baux, Sainte-Colombe, Bédoin et Flassan.

Une véritable réussite dans tous ces villages avec, 292 participants aux Baux, 470 à Sainte-Colombe, 554 à Bédoin et 1068 à Flassan.



À Bédoin, le challenge Guy MARY, a été remis en présence de monsieur le Maire et de Michèle MASSENDES. Un grand merci à tous les jeunes du Tennis, du Foot et autres bénévoles qui ont grandement contribué à la réussite de ces journées et à la municipalité pour la mise en forme des terrains.

Tennis Club Bédoin

### Renseignements et inscriptions

[www.lesflousduventoux.wordpress.com](http://www.lesflousduventoux.wordpress.com) • [lesflousduventoux@gmail.com](mailto:lesflousduventoux@gmail.com)

## ■ *Bédoin en Transition donne la parole à la jeunesse*

Bédouinaise depuis mon premier cri, ma vision de Bédoin n'est pas d'hier. Dans mon village, j'aime bien la bibliothèque et ses événements, la cantine de l'école, la MJC...

Cependant des améliorations seraient les bienvenues

De la verdure dans l'école, un grand parc pour enfants avec de la végétation, un skatepark plus accueillant, moins dangereux et plus praticable.

Les villages alentours proposent des

espaces extérieurs multi-âges accueillants or à Bédoin, un grand village, nous n'avons presque rien.

Autrefois, il y avait un espace jeunes où ils/elles organisaient des voyages des programmes d'animations, des activités, cela a disparu.

Je pense aussi que de l'aide aux devoirs serait un plus précieux pour beaucoup de jeunes.

Ceci est ma vision mais un conseil des jeunes permettrait de libérer la parole

de chacun.e et d'impliquer la jeunesse dans le village. Il pourrait avoir un budget afin de donner de la responsabilité et de l'autonomie aux jeunes du village. Il permettrait de faire émerger les problèmes que nous rencontrons au quotidien dans notre commune et de trouver des solutions par exemple : l'accès aux arrêts de bus...

[contact@bedoin-transition.fr](mailto:contact@bedoin-transition.fr)

## ■ *Bédoin Ventoux avec vous*

« C'est pas moi, c'est L'Autre »

Depuis plus de 2 ans, Mr Constant prétexte des difficultés de gestion, ce qui lui permet de critiquer son prédécesseur.

Il manipule les informations diffusées à la population en passant sous silence tout ce qui est gênant pour lui, en fuyant ses responsabilités.

La maison du Parc illustre parfaitement ce comportement, il ne vous dit pas tout!

S'il n'avait pas déposé un recours auprès du tribunal administratif pour bloquer le projet de location, tout se

serait passé différemment et la maison du Parc serait déjà installée à Bédoin.

Quoi qu'il dise, les parties étaient bien d'accord lors de la signature du bail.

Le recours a tout figé, les dirigeants du PNR ont trouvé de nouveaux locaux à Carpentras et ont revu leur projet, voilà sa responsabilité. Ne refaisons pas l'histoire.

Après son combat électoraliste contre le PNR, l'avez-vous vu sur les photos aux côtés du Président Muselier, comme s'il avait œuvré à sa création?

Quel comportement!!! Ou bien y vise-t'il un intérêt?

Certains électeurs doivent se sentir bien trahis par son attitude.

Mr Constant se présente désormais comme le « sauveur » du Moustier:

Vous comprenez maintenant qu'il tente simplement de sauver la face et de ne pas perdre la maison du Parc.

Il va de soi que nous ferons les comptes à la fin de l'histoire...

Vos élus d'opposition, pour une saine lecture de l'actualité Bédouinaise.

**A. Capozzo, Y. Charreteur,  
O Mercier, M Pape**

## ■ *Bédoin Ventoux, l'avenir ensemble*

La parenthèse estivale, n'a pas altéré la poursuite des chantiers et des réalisations.

Si le changement climatique nous oblige à la plus grande vigilance, nous avons fait le choix d'un plan environnemental ambitieux.

Nos écoles ont enfin bénéficié de travaux de mise aux normes et d'une étude thermique. L'éclairage public est en cours de modification, sans qu'aucune réflexion préalable n'ait jamais été envisagée auparavant. Notre forêt communale est inscrite dans un processus de reboisement équilibré avec la plantation de 3000 arbres. Après plus de 20 ans de fermeture, le chalet MANIN, entre dans sa phase finale de revalorisation.

Le 5 novembre, nous inaugurerons l'acquisition des Demoiselles Coiffées par la commune.

Nos administrés, mis à l'honneur à l'occasion de performances sportives et culturelles, trouvent enfin une reconnaissance municipale méritée.

Nous continuons notre programme, avec rigueur, pragmatisme et sérieux, fidèles à nos engagements. Les projets intergénérationnels (dépôt des permis pour les accessions à la propriété, résidences seniors, jardins d'enfants...), environnementaux (Demoiselles Coiffées, station phytosanitaire.), d'aménagements (route des Florans, chemin des remparts, etc.) sociaux (jardins partagés, bourse aux permis, portage des

repas, tarification sociale), s'affinent malgré un budget contraint par une situation financière critique héritée et une conjoncture économique très défavorable.

Disponibilité, proximité et écoute sont toujours au centre de nos préoccupations avec des demandes de rendez-vous honorées sans délai.

La rentrée s'est présentée à nous avec des défis nombreux. Nous les relèverons ensemble tout en poursuivant notre programme. Engagés et déterminés nous nous employons à gommer un passif financier et administratif pénalisant, tout en nous projetant pour assurer votre avenir à Bédoin.



## ■ Le restaurant Pasta & Basta propose

### *Cochon à basse température avec son jus de truffe d'été et champignons accompagné de pâtes fraîches*

#### Ingrédients pour 4 personnes :

- 600 g d'échine de porc sans os
- 6 carottes
- Mélange de champignons (cèpes, bolets, Paris)
- Sel, poivre, herbes de Provence
- ¼ de vin rouge
- 1 truffe d'été de 60 à 100 g
- Maïzena

#### Fabrication des pâtes fraîches :

- 1 kg de farine
- 6 œufs frais
- 1 sachet de farine de riz
- Eau selon la température
- Ustensiles nécessaires : un plat à four profond avec couvercle, 4 emporte-pièces ronds ou carrés

#### Préparation

- Allumez votre four à 200 °C
- Épluchez les carottes, coupez-les en rondelles
- Émincez les champignons et disposez-les avec les carottes sur le fond de plat à four, salez et poivrez légèrement.
- Coupez en morceaux grossièrement le cochon et disposez-les sur le lit de légumes, salez et poivrez
- Remplissez le plat d'eau en couvrant aux ¾ la viande et enfournez
- Au bout d'une heure de cuisson, baissez la température à 100 °C et laissez mijoter pour encore 3 à 4 heures selon votre four
- Quand les morceaux de viande commencent à s'effiloche, vous pouvez les enlever du four
- Égouttez la viande et gardez le jus des légumes
- Passez le tout au mixer et rajoutez la truffe que vous aurez bien hachée finement
- Si la sauce est trop liquide, rajoutez de la maïzena



#### Pour les pâtes

- Mélangez la farine et les œufs avec de l'eau jusqu'à obtenir une boule bien ferme
- Faites de saucisses que vous étalez finement avec un rouleau à pâte
- Saupoudrez les feuilles de pâte de farine de riz, enrroulez-les et coupez-les dans le sens de la longueur pour obtenir des tagliatelles
- Déliez-les et saupoudrez encore de farine de riz
- Faites bouillir une grosse casserole d'eau
- Jetez les pâtes quand l'eau frémit et remuez vite avec un filet d'huile d'olive
- Faites cuire 3 à 4 minutes, goûtez pour les servir *al dente*

#### Dressage

- Démoulez le cochon placé préalablement dans un emporte-pièce, nappez-le avec la sauce aux truffes
- Garnissez l'assiette avec les pâtes fraîches
- Servez chaud



# ÉVÉNEMENTS ET FESTIVITÉS

- **Festival « Polar Pinard »** du 21 au 23 octobre
- **Réunion publique** le 5 novembre (salle du conseil municipal)
- **Spectacle du Trac « Étameur d'Amour, dur métier »** le 27 novembre à 14 heures auditorium du centre culturel
- **Marché de Noël des commerçants** le 4 décembre
- **Père Noël des All Stars** le 16 décembre
- **Fête des lumières dans les hameaux** le 17 décembre
- **Téléthon et embrasement du sapin** avec les enfants le 2 décembre
- **Vœux de M. le maire** le 13 janvier à 18 h 30



## CALENDRIER DES GARDES DES MÉDECINS

Docteur Philippe BRENGUIER, Irina et Daniel TURTURICA et Marie-Christine CAUT à Mazan, Sandrine EMPHOUX, Jean-Louis GUBERT et Anthony CASEGAS à Bédoin, Dominique LUNADIER à Mormoiron, Michel NADRA à Villes-sur-Auzon, Benjamin BLANCHARD-MARMOTTAN à Malemort

### DU SAMEDI 8 HEURES AU DIMANCHE 20 HEURES

15-16 octobre	Dr Sandrine EMPHOUX	04 90 65 92 12
22-23 octobre	Dr Dominique LUNADIER	04 90 61 80 27
29-30-31 octobre	Dr Clément CÉZANNE	04 90 69 71 53
1 <sup>er</sup> novembre	Dr Daniel TURTURICA	04 90 69 70 17
05-06 novembre	Dr Michel NADRA	04 90 61 88 96
11-12-13 novembre	Dr Anthony CASEGAS	04 90 65 92 12
19-20 novembre	Dr Benjamin BLANCHARD MARMOTTAN	04 90 69 77 68
26-27 novembre	Dr Marie-Christine CAUT	04 90 69 63 15
3-4 décembre	Dr Clément CÉZANNE	04 90 69 71 53
10-11 décembre	Dr Daniel TURTURICA	04 90 69 70 17
17-18 décembre	Dr Sandrine EMPHOUX	04 90 65 92 12
19-20-21-22 décembre	Dr Daniel TURTURICA	04 90 69 70 17
24-25 décembre	Dr Benjamin BLANCHARD MARMOTTAN	04 90 69 77 68
26-27-28-29 décembre	Dr Daniel TURTURICA	04 90 69 70 17
31 décembre-1 <sup>er</sup> janvier	Dr Philippe BRENGUIER	04 90 69 77 58

### DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

URGENCE DENTAIRE Téléphone : 04 90 31 43 43

PHARMACIE DE GARDE Téléphone : 3237

**SAMU 15 – POMPIERS 18 – GENDARMERIE 17 ou numéro 112**

## ÉTAT CIVIL

### BIENVENUE

Angel JIMENEZ AIRAULT	né le 17.05.2022
Giulia ROUSSIN	née le 05.06.2022
Ambre DESLYS	née le 07.06.2022
Anna MAZET	née le 29.06.2022
Florie BURLE	née le 14.07.2022
Julian CHAPUS BOUVET	né le 20.07.2022
Isack LAUZUN	né le 25.07.2022
Gabriel CHARPENEL	né le 07.08.2022
Ezio SCHWARSHAUPT	né le 13.08.2022
Raphaël GIRAUD	né le 20.08.2022

### FELICITATIONS

Esther DROUET et Sébastien HASSLER	le 11.06.2022
Sophie RENNEQUIN et Jean-Charles ZAIA	le 18.06.2022
Jessica VINCENT et Robin DUPONT	le 18.06.2022
Niagara BOROWCZAK et Julien GAONA	le 01.07.2022
Manon LIOURE et Florent TOURAIN	le 09.07.2022
Nicole TENOUX et Patrice MORGALLET	le 30.07.2022
Virginie VIGNE et Frédéric PICKERING	le 06.08.2022
Caroline VAN WIJK et Régis HAMON	le 24.09.2022

### CONDOLÉANCES

Paulette DAUMASSON veuve BERAUD (95 ans)	le 04.06.2022
Jean-Louis KOSCIANSKI (73 ans)	le 19.06.2022
Pierre DELAHAYE (86 ans)	le 21.06.2022
Régis GRAVIER (70 ans)	le 06.07.2022
Colette GOUZES épouse CONSTANT (87 ans)	le 06.07.2022
Frans KLUIJTMANS (71 ans)	le 13.07.2022
Robert CARTOUX (78 ans)	le 19.07.2022
Françoise CIRIER divorcée VIELLARD (81 ans)	le 14.08.2022
Christiane MAUCOURT divorcée MOTTET (85 ans)	le 23.08.2022
Jean-Pierre BRUNA (87 ans)	le 05.09.2022
Jean CAPELLE (85 ans)	le 14.09.2022
Josette GARNERO épouse CONSTANT (79 ans)	le 19.09.2022
Paul VEYNE (92 ans)	le 29.09.2022



## France Services se déplace !

Vous n'avez pas la possibilité de vous rendre en mairie? Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives? L'espace France Services de Bédoin est là pour vous accompagner.

► **Sur rendez-vous au 04 90 41 72 78 uniquement, une animatrice de France services se déplace à votre domicile pour vous aider à réaliser vos démarches administratives.**